

# L'ACTION NATIONALE

---

---

## LES CONQUÉRANTS

	GÉRARD FILION.....	85
Lionel Groulx, ptre	<i>Vers l'avenir.....</i>	97
André LAURENDEAU	<i>Nos écoles enseignent-elles la haine de l'Anglais?.....</i>	104
Clément MARCHAND	<i>Éloge de l'évidence.....</i>	124
Charles DOYON	<i>Villade.....</i>	131

●

## Nos enquêtes

### D'UNE CULTURE CANADIENNE-FRANÇAISE

J. COUSINEAU, S.J.	<i>Le point de vue social.....</i>	135.
Eugène L'HEUREUX	<i>Notre culture demain.....</i>	140.
Guy FRÉGAULT	<i>Notre culture française.....</i>	144.
L.-Paul DESROSIERS	<i>Réalités canadiennes-françaises</i>	147

●

## Chroniques

### Dans la cité

André LAURENDEAU	<i>Vers l'accomplissement de notre destin américain.....</i>	151
------------------	--	-----

### Vie de l'esprit

CANDIDE	<i>Lettres amicales.....</i>	155
Gh. L.	<i>La bibliothèque des enfants.....</i>	162
***	<i>Les livres.....</i>	165
***	<i>En deux mots.....</i>	166

---

---

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● *Directeur: André LAURENDEAU* ●

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

DIRECTION et  
ADMINISTRATION :

C. P. 133

Outremont, P.Q.

●  
On communique avec le directeur de la revue à son domicile privé : 415, ave Stuart, Outremont, P.Q. Téléphone : CRescent 2221.

L'abonnement est de \$2.00 par année

Pour l'étranger : \$2.50 par année

Abonnement de soutien \$5.00 par année

Tous droits réservés, Ottawa, 1933

---



---

# LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

# LA PROTECTION NATIONALE

● Siège social : Cité de Saint-Jean, P.Q.

offre à ses assurés des avantages exceptionnels.

<b>ACTIF TOTAL</b>	
Garantie aux porteurs de polices.....	\$ 87,016.91
Pour garantir la responsabilité de la Cie envers les assurés qui est de.....	11,308.27
Capital et surplus.....	\$ 69,507.21
Réserve de primes non gagnées.....	8,495.47
Capital souscrit non payé.....	<u>407,180.00</u>
<b>TOTAL.....</b>	<b>485,182.68</b>
Dépôt au Département des Assurances à Québec:	
Débentures de la province de Québec — valeur au pair.....	\$ 30,000.00
<b>SITUATION LIQUIDE PARFAITE :</b>	
Dépôt en banque.....	14,086.67
Débentures disponibles réalisables.....	<u>25,000.00</u>
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$ 39,086.67</b>
Revenu-primes pour six mois d'opération.....	30,476.17
Montant d'assurances en force (brut).....	2,338,439.36

●

**Compagnie de réassurance puissante avec actif excédant  
\$5,000,000.00 protégeant avantageusement les assurés et  
permettant à la Compagnie de donner à ses agents une  
ligne complète d'assurance-incendie.**

●

**Nombre d'actionnaires disséminés par toute  
la province : 1027**

●

**ADMINISTRATION PRUDENTE ET ECONOME**

---



---

**Pour votre santé —**

*Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés*

**LEVURE  
LALLEMAND**

**Fraîche**

Les médecins recommandent la levure fraîche. La Levure fraîche Lallemand est très riche en vitamines B, C et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

**COUVRETTE-SAURIOL**

Limitée

EPICIERS EN GROS



50, rue de Bresolles  
HARbour 8151



Président et gérant général  
**Bernard Couvrette**

Lisez

# “LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Tél. : HA. 0200-0209

## PERRAULT et PERRAULT AVOCATS

511 Place D'Armes, - Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64 ave Nelson, Outremont, Tél. : DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 2678 boul. Pie IX, Tél. : CL. 3580

LA COMPAGNIE

## F.-X. DROLET

*Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs*

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES

SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

## COMPAGNIE DE BISCUIT STUART Ltée

BISCUITS, GATEAUX et TARTES

•

Alfred ALLARD

Président et gérant général

Bureau :  
MARquette 5845

Résidence :  
CLairval 5723

## LUCIEN VIAU, C.G.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

**SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU**

"La comptabilité est la boussole des affaires"

4527 ST-DENIS

MONTREAL

DUpont 6556

## JOS. ROBIN BOULANGER

Spécialité : Le Pain Naturel "St-Michel",  
recommandé par les médecins.

8300, BOULEVARD ST-MICHEL

MONTREAL

Voyez l'annonce de "LA SAUVEGARDE" à l'endos  
de cette revue et pour vous assurer appelez

### J.-H. LANGEVIN, C.C.S.

Assureur Conseil

Gérant Division Langevin

Bureau : HA. 7223

Rés. : AT. 4810

## LES CARNETS VIATORIENS

Revue trimestrielle  
d'intérêt général.

Abonnement régulier : \$1.50

Abonnement d'étudiant : \$1.00

Le numéro se vend 35 sous

S'adresser à 50, boulevard Querbes, Joliette.



CHERCHEZ CETTE ÉTIQUETTE, ELLE  
IDENTIFIE LES CHESTERFIELDS  
GARANTIS CIMON.

*Enfin, voici la marque de garantie d'un fabricant canadien-français de chesterfields que vous trouverez chez tous les marchands canadiens-français les plus renommés de la province de Québec. Pour un ameublement de vivre élégant et confortable exigez un Cimon.*

**CIMON LIMITÉE**

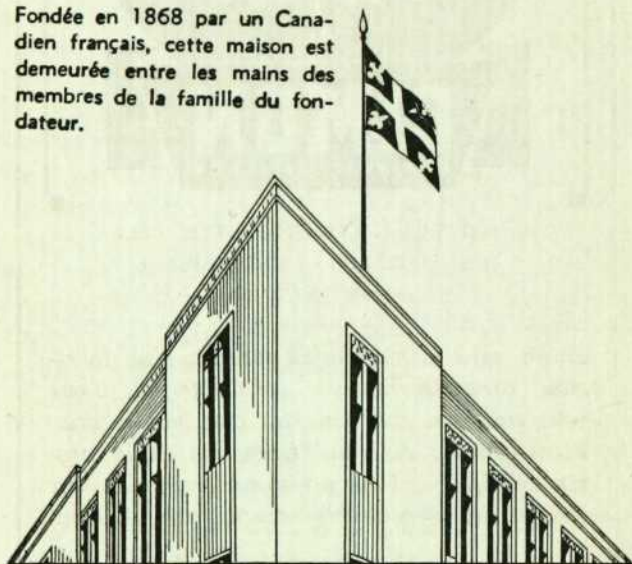
● UNE FIRME LOCALE ●

# D U P U I S

vous offre

- des marchandises  
pour tous les goûts;
- des modes de paiement pour  
convenir à tous les budgets.

Fondée en 1868 par un Canadien français, cette maison est demeurée entre les mains des membres de la famille du fondateur.



**Dupuis Frères**  
LIMITÉE

MONTREAL

VI

## LES CONQUÉRANTS

Les Canadiens français ont des défauts et ils éprouvent un besoin morbide de les monter en épingle. Il se dit et il s'écrit des tas de choses plus ou moins exactes sur « nos déficiences ». A force d'entendre dire que nous sommes comme ceci et comme cela, nous finissons par le croire, tout comme l'enfant qu'on traite de cancre à l'école et à la maison le devient à la fin, même s'il possède des ressources que ni son maître ni ses parents n'ont l'intelligence de découvrir et de mettre en valeur.

Or les Canadiens français n'ont pas que des défauts; ils ont des qualités, et de solides et de précieuses. Autrement l'on s'expliquerait mal que ce peuple de gueux ait accompli tout seul, sans protection étrangère, sans sympathie de personne, une des plus belles réussites de l'époque contemporaine. Exagération? non pas. Qu'on nous cite l'exemple d'un peuple aussi dénué de ressources, qui en ait fait autant. Après 1760, il nous restait bien peu de choses; nos chefs partis, nos fermes en partie saccagées, notre monnaie en banqueroute, nous conservions une chose précieuse, la terre. Très peu cependant, une légère bande de défriché sur les deux rives du fleuve avec des pointes aux affluents. C'est de là que nous sommes partis et les étapes n'ont pas toujours été faciles. La nature était revêche, le pouvoir politique l'était davantage. Qu'on se rappelle seulement l'ignominieuse politique qui, pendant des décades, interdit aux nôtres entassés dans les vieilles seigneuries l'accès aux

terres de la Couronne. Des terres, il y en avait, et de grandes et de riches avec des routes et des dotations en nature et en espèces, pour les Loyalistes et les militaires réformés. Mais pour nous, point.

Pendant que nos paysans s'entassaient dans les vieilles seigneuries, les autres s'emparaient des Cantons de l'Est, colonisaient les premiers contreforts des Laurentides, débordaient sur les deux rives de l'Outaouais. On nous croyait emprisonnés; ces rudes gaillards, la plupart des Écossais durs au travail et âpres au gain, qu'on avait postés à nos frontières, devaient fermer toutes les issues. Nous devions mourrir d'asphyxie comme les Acadiens devaient disparaître par la dispersion. Or rien de cela ne s'est produit. La camisole de force a éclaté.

Les Cantons de l'Est, nous les possédons, nous les dominons. Les fils des Loyalistes sont pour la plupart à Montréal et à Toronto où ils font dans la finance, l'industrie et le commerce. Ils ont peut-être notre argent mais nous avons *leurs terres*. Que reste-t-il d'anglais, sinon quelques noms, dans les cantons de Brandon, de Kildare, de Rawdon, de Chertsey et autres? De ce côté aussi nous avons violé les frontières.

Vers l'ouest, l'on avait barricadé la vallée de l'Outaouais par une colonisation coûteuse du pays d'Argenteuil. Nos « cageux » se sont infiltrés jusqu'à Bytown et au-delà, ont fait tache d'huile sur les deux rives, de sorte que la vallée de l'Outaouais est aujourd'hui sous notre domination, sauf quelques îlots de résistance en amont d'Ottawa. Mais là comme ailleurs notre dynamisme démographique finira par l'emporter; dans vingt-cinq,

dans cinquante ans au plus, les colonies françaises de Prescott et Russell au sud, celles de Papineau et de Gatineau au nord auront refoulé l'Anglais vers la péninsule ontarienne et auront opéré leur jonction avec les établissements récents de Mattawa, North Bay et Sudbury, complétant ainsi une frontière française continue jusqu'au Sault-Sainte-Marie. Au nord de cette frontière s'étend un pays immense, riche en forêts, en mines, en chutes d'eau, en terres arables; l'élément français y est déjà le groupe ethnique le plus important; dans quelques décades il sera devenu prépondérant.

Le Témiscamingue québécois nous appartient entièrement; du côté ontarien, nous grugeons inlassablement les domaines qui restent aux mains des Anglo-Saxons. Plus au nord, c'est l'Abitibi avec ses espoirs illimités; là aussi la ténacité de nos défricheurs finira par avoir raison des rigueurs de la nature et de l'indifférence des hommes. La partie ontarienne de l'immense plaine du nord est déjà sous notre domination avec les colonies qui s'étendent de Cochrane à Hearst. Encore un bond de quelques cents milles et nous donnons la main aux Franco-Manitobains de la vallée de la Rivière-Rouge.

Vers l'est, nous avons depuis longtemps pris contact avec les Acadiens par les vallées du Témiscouata et de la Matapédia. Avec le concours de ces derniers, nous sommes en train d'encercler le Nouveau-Brunswick par la vallée de la rivière Saint-Jean à l'ouest et le long du littoral jusqu'à Moncton à l'est.

Comme nous sommes loin de la mince bande de terre que nous possédions en 1760. Nous avons reculé nos frontières à des centaines de milles dans toutes les directions. Cette fois, nous ne nous sommes pas contentés comme sous l'Ancien Régime de semer sur des étendues immenses quelques forts isolés; ce n'est pas l'espace que nous avons conquis, c'est la terre. Nous l'avons défrichée, labourée, ensemencée, clôturée; elle porte notre empreinte comme nous portons la sienne. Elle nous a faits râblés, patients, têtus, prudents et routiniers; nous l'avons bien clôturée pour qu'elle ne nous échappe pas; nous y avons bâti notre ferme pour qu'elle ne trompe pas notre surveillance; c'est « notre terre » et il n'y a personne pour nous l'enlever.

Cette conquête définitive du sol nous assure pour l'avenir la domination du Saint-Laurent et de tous ses affluents, ainsi que la partie habitable de l'immense bassin de la mer d'Hudson. C'est plus qu'un pays, c'est un empire que nous avons conquis.

Pour que nous ayons accompli de si grandes choses, il fallait que nous n'eussions pas que des défauts. Il nous fallait au moins quelques qualités portées à la perfection de vertus. Ces qualités sont l'amour du travail, la patience, la résignation et la persévérance; rien de brillant sans doute, parce que ces vertus appartiennent aux humbles, et que ce sont d'humbles paysans, non des tribuns de carrefour, qui ont fait le Canada français.

Il s'écrit beaucoup de sottises sur le compte du paysan de chez nous. Selon l'humeur ou le tempérament de chacun, on le flatte ou on le fouette. Heureusement qu'il ne s'inquiète guère de ce qu'on

dit ou pense de lui. Certains le traitent d'arriéré, alors que sa routine est souvent une lente prudence. D'autres le trouvent ignorant, bien qu'il possède plus de connaissances usuelles que nos ouvriers et plus de bon sens qu'une bonne moitié de nos universitaires. Ces jugements sommaires étaient bien fondés jadis, ils sont devenus des préjugés. Le paysan canadien-français a évolué énormément depuis une vingtaine d'années. Il n'est plus routinier, mais il est resté sage, prudent. Les vieux sont peut-être ignorants, mais possèdent un gros bon sens; les jeunes ont enrichi ce bon sens par l'acquis d'une culture intellectuelle assez intéressante.

Il n'est du reste qu'à regarder à l'étranger pour se rendre compte qu'après tout nous ne sommes pas si mal partagés. La preuve, c'est que l'on commence déjà à venir des autres provinces et des États-Unis pour prendre chez nous des leçons d'économie sociale. Le paysan canadien-français est en train d'édifier en Amérique une civilisation matérielle et spirituelle qui servira avant longtemps d'exemple à nos voisins. Les faits suivants en sont la preuve.

D'abord, nous bâtissons sur des fondations solides. Aux États-Unis et dans plusieurs provinces canadiennes, la machine a tué l'agriculture; dans certains États américains, vingt-cinq pour cent seulement des terres appartiennent à leurs exploitants; les autres sont la propriété de sociétés de prêts, de compagnies d'assurances, de grands propriétaires fonciers; l'ancien agriculteur est devenu fermier, le fermier est devenu métayer, le métayer est devenu ouvrier agricole; il se développe ainsi un prolétariat rural plus miséreux que le

prolétariat urbain. Chez nous, rien de tel; quatre-vingt-quinze pour cent des terres appartiennent aux cultivateurs, qui les exploitent par et pour leurs familles. La grande propriété n'existe pratiquement pas, et les expériences tentées ont donné beaucoup de déboires et peu de profits. La monoculture, conduite à grands frais de machines, ne se rencontre nulle part. Nous conservons chez nous — et cela ne disparaîtra pas de sitôt — ce que les sociologues appellent le domaine plein, s'adaptant aux besoins et aux capacités de la famille. Cet ensemble de facteurs assure à notre agriculture une stabilité sociale et une force de résistance aux crises économiques qu'on ne trouve nulle part en Amérique.

Ce sont là, diront certains, des qualités toutes passives; or, nous vivons en Amérique et au vingtième siècle, et par conséquent ce mode de vie fait de patience, de ténacité, de dos arrondis, cette attitude de portefaix prêt à recevoir les coups nous expose à être déclassés; nous piétinons pendant que d'autres font du cent à l'heure. Évidemment notre position n'est pas de tout repos; elle ne l'a jamais été, du reste, et ne le sera pas de sitôt. N'empêche que jusqu'à présent l'épreuve du temps nous a donné raison.

Au surplus, il arrive qu'en s'appuyant sur ces bases incontestablement solides, le paysan canadien-français a entrepris depuis quelques années d'édifier une armature sociale et économique à son image et à son service. Il se passe actuellement dans le milieu rural des choses difficiles à décrire et à expliquer. On ne sait trop pourquoi, les cultivateurs se sont mis depuis trois ou quatre ans à s'occuper de leurs

affaires avec une frénésie, une rage qu'on ne leur connaissait pas. Autant la politique les avait passionnés, autant elle les dégoûte; autant ils avaient l'habitude de tout attendre de l'État, autant ils s'opposent à ce que l'État mette le nez dans leurs affaires. Ils semblent décidés — et quand un cultivateur canadien-français est décidé, c'est pour longtemps — à faire par eux-mêmes ce qu'ils ont toujours demandé aux autres de faire pour eux.

Nous n'en avons besoin d'autres preuves que la floraison d'œuvres de toutes natures qui a recouvert la Province depuis quelques années. Les associations agricoles indépendantes font des progrès prodigieux, tandis que la respiration artificielle ne réussit pas à garder leur dernier souffle de vie aux groupements dominés par l'État. Pendant vingt-cinq ans l'on a beaucoup parlé de coopération et l'on en a fait très peu et souvent de la mauvaise. Depuis trois ou quatre ans, on en parle encore, mais on en fait et de la bonne. Plus de deux cents coopératives agricoles ont pris naissance depuis trois ans et il faut voir sur place l'élan extraordinaire qu'elles possèdent; c'est un esprit complètement nouveau avec des méthodes qui déclassent les concurrents. C'est un nettoyage, c'est un balayage des vieilles routines du temps de jadis. C'est une révolution complète de l'économie externe de l'agriculture qui est en train de s'opérer. Si le rythme actuel se maintient, il ne faudra guère plus d'une dizaine d'années pour que la classe agricole soit redevenue maîtresse de son économie. Sur le papier cela ne veut peut-être pas dire grand'chose, mais dans les faits cela est déjà et sera une révolution. Cinq ou six

cultivateurs du dernier rang de la dernière localité des Cantons de l'Est glosent, un soir d'hiver, sur la nécessité de construire un abattoir coopératif, ou une fabrique de machines agricoles, ou une usine d'engrais chimiques. A première vue cela vous fait sourire, mais si quelqu'un vous dit que des groupes comme celui-ci il y en a dans tous les coins de la province, que vous pouvez en compter mille, deux mille, trois mille, peut-être cinq mille, que tous répondent à une direction unique, que tous travaillent dans le même sens vers la réalisation du même objectif, vous prenez alors la chose au sérieux et vous admettez qu'il y a là une force de conquête à laquelle rien ne peut résister. Or qu'arrivera-t-il si tout cela se réalise ? Il arrivera qu'une partie au moins des grandes affaires qui sont entre les mains d'étrangers tomberont dans le cycle de l'économie canadienne-française. Répétez le même procédé dans tous les domaines et vous verrez que les frontières de notre économie reculeront, comme la hache de nos défricheurs a étendu de l'Ontario-nord au golfe Saint-Laurent, du Lac-Saint-Jean aux frontières américaines l'aire de nos terres défrichées.

Chimère que tout cela ? Non pas. Faits inéluctables, réalité décevante dont se rendent parfaitement compte ceux qui ont vécu jusqu'à présent de l'exploitation du cultivateur et qui sentent leurs positions menacées. « Que deviendrons-nous, demandait récemment le gérant d'une société d'engrais chimiques, si les cultivateurs continuent à fonder des coopératives et à nous mettre de côté ? » « Vous ferez comme nous autres, vous cultiverez »,

lui fut-il répondu. Attitude fière et courageuse, qu'on n'aurait même pas soupçonnée il y a dix ans.

La campagne fut naguère la source généreuse où venaient s'abreuver les aigrefins de la finance. Ce qu'il s'en est vendu de 1920 à 1930 des « parts » de mines, de cercueils de verre, de costumes de bain modestes et insubmersibles. Les habitants, avec les curés, étaient les victimes préférées des escrocs de petite et de grande envergure. La leçon a servi. L'épargne agricole est devenue craintive et sage; elle se réfugie prudemment dans les caisses populaires dont le nombre a doublé et l'actif a triplé depuis trois ans. Vingt-cinq millions de dollars s'y trouvent présentement en sûreté, et ce n'est qu'un commencement. On y trouve déjà de quoi répondre en partie aux besoins de crédit agricole; les entreprises de bien commun comme les coopératives, les institutions publiques comme les fabriques, les commissions scolaires, les municipalités y placent déjà une bonne partie de leurs emprunts; les sociétaires, la plupart de fortune modeste, en obtiennent les avances de crédit dont ils ont besoin, échappant ainsi aux griffes des usuriers. Ce que seront les caisses populaires dans dix ans? Nul ne le sait, mais il est certain qu'elles seront, quoi qu'il advienne, une force d'une puissance aujourd'hui insoupçonnée au service de l'économie canadienne-française.

La coopération de consommation a pris naissance à Montréal il y a un peu plus de quatre ans. Comme il convenait, le mouvement s'est développé d'abord dans les centres urbains. Mais depuis un an les cultivateurs sont entrés dans le mouvement avec

un entrain qui menace de déclasser avant longtemps les coopératives urbaines. Une vingtaine de coopératives rurales de consommation font déjà des affaires d'or. Il en naît de nouvelles tous les mois. Les marchands-détaillants s'agitent stérilement et appellent à leur rescousse le corporatisme comme si cette institution devait mettre en conserve les positions acquises avec les germes de mort qu'elles contiennent. Car il faut bien se mettre dans la tête que le consommateur n'en veut pas au pauvre détaillant qui est beaucoup plus une victime qu'un coupable; ce qu'il veut briser, ce sont les combines et les monopoles qui se cachent derrière les tablettes de l'épicerie et vendent à prix fort un produit souvent malsain et assaisonné d'une forte dose de publicité.

Plusieurs hausseront les épaules avec une moue dédaigneuse et refuseront de croire qu'une tête d'habitant puisse contenir tant d'idées et de si ambitieuses. Laissons les sceptiques à leur incrédulité. Soyons tout simplement réalistes et disons-nous que si le mouvement actuel garde son élan, dans vingt-cinq ans l'économie canadienne-française aura complètement changé d'aspect. Ainsi s'amorce et se développe déjà la deuxième phase de la conquête de l'est du Canada par le paysan canadien-français. La terre étant conquise à demeure, il ambitionne maintenant de mettre au service de l'économie de sa nation ses vertus de patience, de ténacité et de labeur.

Le paysan canadien-français est déjà et sera surtout après la guerre un témoignage en Amérique. L'on viendra de partout lui demander le

secret de sa résistance au cataclysme. Ailleurs, surtout aux États-Unis, la machine aura tué l'agriculture. La terre sera devenue la propriété presque exclusive de grandes sociétés anonymes qui tiendront en esclavage et dans un état de pauvreté voisin de la misère une multitude de prolétaires errant dans la plaine à la recherche de travaux saisonniers. L'agriculture sera devenue une sorte d'industrie extractive cherchant uniquement le profit rapide et facile.

Chez nous, ce non-sens qu'est une terre sans famille et une famille sans enfants ne se produira pas parce que la machine, qui a tué presque partout l'agriculture sous prétexte de lui aider, n'aura pas raison de la prudence du paysan canadien-français. On demandait récemment à un cultivateur qui venait d'acheter au coût de \$2,000 un tracteur et une moissonneuse-batteuse: « Pourquoi n'avez-vous pas acheté cet outillage plus tôt ? » — « Je ne l'ai pas fait, parce que je n'avais pas d'argent pour tout payer comptant. Après la guerre, si les affaires vont mal, je n'aurai pas de créanciers sur mes talons ». Attitude d'une sagesse consommée, qui fait contraste avec l'imprévoyance du spéculateur américain. Peu importe après cela qu'on parle de routine, d'ignorance, d'obscurantisme. Le temps travaille pour nous et prépare notre revanche.

A cette médaille il y a malheureusement un revers, nous dira-t-on. Les Canadiens français de la campagne s'organisent avec méthode et succès mais dans les villes c'est le désarroi. Peut-être. Alors il ne reste qu'une chose à faire: que ceux qui s'inquiètent de l'avenir des Canadiens français à

Montréal aillent à la campagne chercher des idées et des méthodes, car l'agriculture n'a pas pour unique fonction de fournir aux citadins des carottes ou du fromage, elle doit aussi les approvisionner de bon sens et de sains principes d'économie sociale.

Gérard FILION

### Vente à tempérament

Le 14 octobre 1941, par ordonnance de la « Commission (fédérale) des prix et du commerce », la vente à tempérament devint sujette à certaines restrictions. C'est une mesure opportune. Regrettons que pareille décision n'ait pas été prise il y a longtemps et que les politiciens aient attendu la guerre pour mettre fin à cette plaie sociale.

La vente à tempérament est une vente à terme, vente à crédit dont le prix est stipulé payable sous la forme de sommes minimales, réparties par fractions égales et à intervalles réguliers sur un espace de temps assez long. Cette pratique était devenue dangereuse. Elle facilitait l'abus du crédit, l'une des causes principales, sinon la cause unique, des crises économiques. En 1933, le législateur québécois intervint à ce sujet. Mais les articles qu'il ajouta au *Code civil* protégeaient plus les créanciers de l'acheteur que celui-ci. Cette vente à tempérament relève des législatures provinciales. Celle du Québec aurait dû, il y a longtemps, compléter cette législation, notamment rattacher le paiement du prix de vente à la distinction entre les objets nécessaires à la vie, les objets utiles et les objets de luxe.

Les entreprises de tuerie révélèrent aux autorités fédérales les conséquences néfastes de la vente à tempérament. Un journal, voué aux intérêts du parti libéral, approuve ces nouvelles mesures de contrôle. Il écrit: « Il faut que nous revenions au principe traditionnel qui impose à chaque citoyen de vivre selon ses revenus sans engager l'avenir . . . Le temps n'est plus du laisser-faire et du laisser-passer ». Pourquoi ce journal n'a-t-il pas tenu pareille attitude en temps de paix ? Les politiciens ne comprendraient-ils l'intérêt public qu'en temps de guerre ?

## Vers l'avenir

Nation, nous avons le droit à la vie. Nous avons droit à la vie d'une nation. Cette pleine vie, par quels redressements l'obtenir ? Dans le domaine politique, deux obstacles apparemment insurmontables barrent le chemin à toute réforme: le suffrage universel, la dictature financière. Le premier choisit mal les représentants du peuple; la seconde les avilit. C'est le cycle infernal. Quel est l'avenir des démocraties ? Il ne leur suffira pas de gagner la guerre pour durer. Maritain l'a démontré: leur pire ennemi gît en elles-mêmes, dans la fausse philosophie politique et sociale qui les parasite, les isole de la vie profonde du peuple, les désintègre inexorablement. Faut-il laisser les choses aller comme elles vont, attendre la réforme des seuls événements, ces maîtres souverains où Dieu se plaît à montrer sa main ? Deux conjonctures historiques peuvent s'offrir: une terrible, une suprême catastrophe nationale qui ferait rebondir le jugement collectif, purifierait l'esprit politique et, en quelques semaines, rendrait possible la réforme rédemptrice; ou, cette réforme, l'attendre du long corps à corps des puissances du bien et du mal, à travers d'interminables tâtonnements, des essais toujours avortés, où souvent l'on ne sait plus qui

---

N.D.L.R.— Les étudiants avaient posé à l'abbé Groulx des questions au sujet de notre avenir national. De la réponse qu'il leur a apportée — et qui paraîtra bientôt en brochure — nous détachons ces pages sur notre problème politique.

va l'emporter. De jeunes croyants qui répudient tout fatalisme historique, voudront songer à des réformes structurelles de l'État. Mais lesquelles ? Et par quelle voie ? Par une extension du suffrage familial ? Par un rôle toujours croissant des Chambres corporatives ? Graves sujets d'étude qui s'imposent à vos esprits. Travaillez sur du positif, du concret. Vous pourrez ridiculiser, autant qu'il vous plaira, les partis et l'esprit de parti ; contre eux, et c'est besogne facile, vous aurez beau accumuler des montagnes himalayéennes de sarcasmes ; vous n'aurez rien gagné ou si peu que rien contre la formidable coalition de cupidités que le parti suppose et dont il vit, aussi longtemps que vous ne l'aurez pas combattu, miné du dedans, par la réforme de la conscience collective et, en particulier, par la substitution de l'esprit national à l'esprit d'oligarchie ou de clan. Faire cesser le divorce entre le pays *légal* et le pays *réel* ; réintégrer le national dans le politique ; aux fins égoïstes du parti, aux ambitions de la dictature financière, — ces calamités jumelles — substituer le souci collectif, une politique de bien commun, la tâche n'est pas au-dessus des forces d'une élite qui saurait prendre tous les moyens d'agir sur l'opinion. Pour le reste, ne vous hâtez point. Résistez aux invites trompeuses d'une action électorale prématurée. Le tort des partis de réforme, ce fut presque toujours, dans le passé, de se jeter dans la lutte avec des chefs généreux mais trop improvisés, puis d'aller demander un suffrage national à un électorat qui n'avait rien de national. L'issue habituelle de ces aventures, c'est de faire le jeu

des aventuriers politiques. Pour ces mêmes raisons, ne rêvez pas prématurément d'un parti canadien-français à Ottawa. Faire une politique de parti à Québec et prétendre faire une politique nationale à Ottawa, c'est courtiser une utopie géante. Comptez davantage sur les facteurs qui ne trompent point : le travail, le talent. La richesse comptera moins après la guerre. La démocratie parlementaire aura plus de chances d'échapper à la corruption des grands riches qui ne seront plus de grands riches. Que, pour éviter de mourir, la démocratie accepte de considérables réformes de structure ou qu'un vent de révolte balaie la charpente pourrie, les hommes de talent qui seront aussi des hommes de volonté, auront à jouer un rôle exceptionnel, soit pour empêcher la révolution sociale, soit pour réorganiser l'État en faillite.

D'autres brouillards, je le sais, pourraient fausser toute votre action politique. Dissipons-les. Comment départager vos devoirs à l'égard de votre province, à l'égard de l'État fédéral et de ce que l'on appelle la patrie ou le pays canadien ? Sur ce sujet, l'on a accumulé comme à plaisir équivoques et confusions. Commençons par nous entendre sur quelques vérités. Dans l'ordre actuel des choses, en notre univers si lié, nulle entité humaine, nul milieu national ne sauraient procurer à leurs ressortissants tout le bien possible, je veux dire, la somme de bien normale exigée par le bien commun. Nul groupe politique ou national ne peut donc se dispenser de collaborer avec le reste du monde ; à plus forte raison la collaboration est-elle impérative à l'intérieur d'une Confédération. Le

préambule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique nous avertit, du reste, qu'en 1867, les quatre provinces du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ne se sont fédérées que pour le profit de cette collaboration. Motif qui marque la fin et les limites de cette sorte d'associations politiques. Pourquoi, en effet, des États forment-ils ces sociétés ? La souveraineté restreinte qui devient leur partage n'a rien d'un idéal absolu. De par nature, tout État aspire à l'indépendance, à la souveraineté. Autant dire que si l'on consent des sacrifices de souveraineté, l'on ne s'y résigne point par pur désintéressement, mais pour la compensation ou pour le bénéfice qu'on espère retirer de la fonction de l'État central et de la collaboration des associés. En d'autres termes, ce qu'on recherche, ce n'est pas une vie diminuée; c'est un plus haut sommet de prospérité.

Il suit de là que ni l'État central ni aucun autre État de la Confédération ne peuvent exiger du Québec — et le principe vaut pour toute province — une collaboration qui affecterait notre bien commun. Encore moins peuvent-ils nous demander des sacrifices qui saperaient les bases de l'entente de 1867 ou qui pourraient compromettre notre survivance politique ou culturelle. Notez qu'au jugement de M. P.-B. Mignault, la constitution fédérative fait à la province de Québec, pour ce qui est de ses institutions juridiques, une situation privilégiée. Déjà garanti par l'Acte de Québec, notre droit civil français l'a été de nouveau par l'article 94 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En outre, le parlement fédéral qui s'est réservé le droit d'uniformiser le droit civil de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, s'est interdit de toucher au droit civil de la province de Québec. Tout sacrifice de l'autonomie provinciale revêt donc, pour nous, une particulière gravité, Au surplus le bien commun de chaque État provincial est un bien inaliénable. Quand ce bien est cherché dans les limites de la justice constitutionnelle, nulle puissance au Canada n'a le droit d'y contrevenir. Notez encore que l'État central n'est pas un État de pouvoir absolu, de droits illimités. Tout comme l'État provincial, l'État central trouve ses limites dans la constitution. Sa tâche n'est pas de travailler à se constituer un bien propre, une situation en perpétuel devenir par empiètements sur les droits des provinces; sa tâche en est une de coordination. Il a pour devoir de surveiller un ensemble d'intérêts généraux déterminés par la constitution; il prépare certaines conditions, surtout d'ordre économique, qui aident les parties composantes de la fédération à trouver plus efficacement leur bien propre.

Cet exposé appelle quelques autres conclusions. L'on doit culte et piété à qui l'on doit de la vie, a dit saint Thomas, et dans la mesure où l'on doit de la vie: à Dieu d'abord, puis aux parents ensuite, puis à la patrie. Dans la hiérarchie des sentiments patriotiques, notre premier, notre plus haut sentiment d'amour doit donc aller, pour ce qui nous regarde, Canadiens français, à notre province de Québec, vieille terre française, issue de la Nouvelle-France, terre qui, plus que toute autre portion

du Canada, a été pour nous source de vie, milieu générateur par excellence. Pour toutes ces raisons impératives, j'ajoute qu'au Canada, tout comme l'on se doit à son pays avant de se devoir au Commonwealth, chacun se doit à sa province avant de se devoir à l'État central et au tout canadien. Notre bien commun dépend, pour une part, de l'État central; il dépend d'abord et principalement de l'État provincial. En outre, c'est encore saint Thomas qui nous l'enseigne: la partie doit rechercher *immédiatement* son bien propre et *médiatement* le bien commun. Bien plus, c'est en recherchant son bien propre que la partie concourt au bien commun. Inversement, dirons-nous en forme de parenthèse, l'État central doit travailler *immédiatement* à son œuvre d'unité et de coordination, et *médiatement* au bien des provinces. Que l'on s'explique mal alors cette pusillanimité à s'affirmer Canadien français et à se comporter comme tel. Et qu'elles sont puérides les équivoques par lesquelles on s'en laisse imposer! Pour les uns, être de sa nationalité, de sa culture, de sa province, l'être aussi vigoureusement que possible n'irait pas sans quelque refus de collaboration avec l'État central ou le reste du pays, voire sans arrière-pensée d'isolement et de séparation. Pour d'autres, encore plus outrés, le Canadien français total ne peut être rien d'autre qu'un anticanadien. Quelle déformation de l'esprit politique! En confédération le provincialisme n'est pas une insurrection contre l'État central. C'est l'attitude la plus légitime; c'est une attitude constitutionnelle. Le mal, ce n'est pas de nous occuper de nos affaires première-

ment, ni même principalement; ce serait de nous en occuper exclusivement. Ce n'est pas de nous replier sur nous-mêmes; ce serait de rester sur notre repliement. Or avons-nous commis, autant qu'on nous en accuse, le péché d'isolement? Relisez là-dessus, dans *Regards* (mars 1941) un article de Léopold Richer qui nous venge abondamment de l'accusation. On nous reproche de trop peu savoir ce qui se passe dans les autres provinces! Mais ces « autres », que savent-ils de ce qui se passe dans la nôtre? Encore une fois, ne renversons pas l'ordre des choses. De même qu'une nation sert, comme elle doit, l'ordre international, non en se faisant internationaliste, mais bien plutôt en mettant au service de l'ordre international une entité nationale saine, vigoureuse, en état de fournir à la symphonie universelle une note d'originalité, ainsi nous ne serons de bons Canadiens qu'en étant d'abord de bons Canadiens français. Toute autre attitude peut paraître aux naïfs de la largeur d'esprit; ce n'est que folle condescendance, mièvrerie débonnaireté, perte de temps, trahison de soi-même, de sa culture, de sa province et, en définitive, trahison de son pays.

Lionel GROULX, ptre.

## A propos des manuels d'histoire du Canada

# Nos écoles enseignent-elles la haine de l'Anglais ?

On mène contre l'enseignement de l'histoire du Canada, tel qu'il se pratique dans nos écoles, une sourde campagne. Elle s'est exprimée d'abord par l'intermédiaire d'un hebdomadaire montréalais qui se spécialise dans la primeur des mensonges pernicieux. On y parlait de culture systématique des préjugés, d'antibritannisme honteux, etc. Bref, le type classique de la diffamation sournoise, à quoi l'on doit répondre par le silence.

Mais depuis ce temps, la calomnie, obéissant aux lois décrites par le Basile de Beaumarchais, après avoir sifflé dans les marécages, a soudain éclaté au grand jour et trouvé des parrains dont l'autorité personnelle est autrement impressionnante. Ainsi, le 24 avril dernier l'honorable Hector Perrier faisait en Chambre une critique apparemment nuancée des manuels d'histoire du Canada; et dans son livre *Ton histoire est une épopée*, publié vers la même époque, l'abbé Arthur Maheux ne craignait pas d'écrire: «*Commentés par des rigoristes, tels manuels instillent, lentement et sûrement, la haine*». L'honorable Perrier est Secrétaire de la Province, c'est-à-dire qu'il remplit chez nous quelques-unes des fonctions d'un ministre de l'Instruction publique. M. l'abbé Maheux occupe la chaire d'histoire du Canada dans l'une des

deux grandes universités canadiennes-françaises. On peut dire que l'accusation porte désormais l'estampille officielle; elle est lancée non seulement contre les auteurs des livres incriminés, mais contre toutes les maisons d'éducation utilisant ces manuels et coupables de laisser prêcher la haine à notre jeunesse.

Les termes dont s'est servi l'honorable Secrétaire de la Province sont on ne peut plus modérés. Au Canada, affirmait-il en substance, « chaque race apprend à peu près exclusivement la contribution de son propre groupe et ce qui concerne les autres groupes est ignoré. Comment alors, dans ces conditions, former une véritable unité nationale ? » M. Perrier souhaitait qu'un jour notre pays tout entier possède un manuel unique d'histoire du Canada. Les Anglais apprendront ainsi à notre sujet des choses qu'ils ignorent. Quant à nous, nous verrons que « si nous avons dû lutter pour garder nos droits, nous les avons gardés grâce aux institutions britanniques qui nous ont donné plus de liberté que partout au monde, et que c'est grâce à elles que nous avons maintenu intactes la beauté et la grandeur de nos origines canadiennes-françaises ». En d'autres termes, nos manuels (je n'ai pas à m'occuper de ceux de langue anglaise) ont le tort de ne point adopter le ton de la Propagande: c'est un bel hommage à leur rendre. Mais malgré la retenue des mots, la critique est radicale. Car s'il faut changer nos manuels, c'est qu'ils ne sont pas bons; et si on les condamne au nom de l'unité nationale, c'est apparemment qu'ils sont des agents de désunion.

J'arriverai tantôt à la question de savoir si nos manuels sont des agents de désunion. Pour l'instant, demandons-nous si les Canadiens français ont le droit d'enseigner l'histoire selon leurs propres points de vue (pourvu que ce soit dans les bornes de la justice et de la vérité). Il nous apparaît que oui, et que c'est même l'une des formes essentielles de notre particularisme. Si nous avons droit à l'existence, nous avons droit à notre histoire: il nous est permis de nous raconter à nous-mêmes cette existence, de prendre notre histoire particulière comme sujet d'étude; si nous avons droit à notre présent, nous avons droit aussi à notre passé, comme y ont droit également les Anglo-Canadiens. S'il est vrai que l'Acte de 1867 a consacré une longue évolution — l'évolution de notre peuple vers l'autonomie, je ne dis pas vers l'indépendance totale, — la réforme partielle, en apparence inoffensive, proposée par M. Perrier va droit contre l'esprit de 1867. Un pédagogue anglo-canadien affirme même que la réalisation d'un tel projet ferait plus de mal que de bien à l'unité canadienne: imaginez quelles récriminations élèveraient contre tel ou tel passage les Canadiens de l'une ou l'autre origine ethnique; on a dit, et c'est vraisemblable, que le manuel unique deviendrait « un véritable nid à chicane ». Ou bien l'on viderait l'histoire de toute substance, et nos enfants se trouveraient devant un schéma exsangue, sans efficacité, sans enseignements.

Au surplus, si l'on se met à réclamer des manuels « uniques » au nom de l'unité nationale, on se prépare à aller loin. Car l'enseignement de

l'histoire n'est point le seul agent de différenciation entre Anglais et Français du Canada. Ainsi les conceptions de morale sociale,<sup>1</sup> avec leurs conséquences politiques et économiques, diffèrent d'un groupe ethnique à l'autre, et nous en apprenons les rudiments à l'école. Pour cimenter l'unité nationale, imposerait-on le manuel unique de morale sociale ? J'y vois certaines objections, et sans doute aussi M. Perrier. Et ce n'est là qu'un exemple choisi entre mille. En d'autres termes, celui qui propose une modification doit prévoir les répercussions que celle-ci entraînerait logiquement : quand on touche aux fondations, c'est tout l'édifice qui tremble.

M. l'abbé Maheux, lui, va à la fois moins loin et beaucoup plus loin. Moins loin car, bien que sa thèse y conduise, il ne propose point le manuel unique d'histoire du Canada. Mais il se montre plus explicite : là où M. Perrier se contentait de laisser entendre, il affirme : « Commentés par des rigoristes, tels manuels instillent, lentement et sûrement, la haine ». Le premier membre de la phrase n'en restreint guère la portée : « commentée par des rigoristes », n'importe quelle science devient dangereuse ; un exalté trouverait le moyen, à partir d'un théorème ou d'une thèse d'ontologie, d'« instiller » la haine. Si le professeur de Laval a pris la peine d'écrire cette phrase, c'est qu'il en veut aux manuels eux-mêmes, c'est qu'à son opinion les auteurs ont pris soin d'y déposer, si je puis dire, de la graine de fanatisme. M. l'abbé Maheux veut

<sup>1</sup> V.g. sur la question de la famille, maintes fois abordée ici quand nous défendions l'autonomie provinciale.

seulement laisser entendre que les dits manuels s'avancent masqués et qu'en prenant bien soin de ne point le laisser voir, ils se dressent comme autant d'« obstacles . . . sur la route de la bonne entente entre les deux groupes canadiens ».

« Tels manuels », écrit notre auteur. On aimerait savoir lesquels, comme on aimerait savoir à quels « livres mis entre les mains de la jeunesse » M. Maheux en a, et qui, chez nous, réclamera jamais « une école de nationalisme du type japonais », ou « une campagne de *haine à l'Angleterre*, genre italien ». <sup>1</sup> Ces dénonciations omnibus, surtout quand on croit pouvoir compter sur des lecteurs anglo-canadiens, manquent d'élégance, de justice et de précision.

Car l'attaque n'a jamais été précédée ou suivie, à ma connaissance, d'une analyse un peu serrée des manuels. On se contente de leur faire, en gros, un procès de tendances. Estimant que le sujet en vaut la peine, nous avons conduit l'été dernier une enquête auprès des collèges classiques de la province, des commissions scolaires de Montréal et de Québec. Il s'agissait de savoir quels manuels sont actuellement en usage dans nos écoles. <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *Ton histoire est une épopée*, page 3.

<sup>2</sup> Voici le résultat de notre enquête: toutes les écoles de la Commission scolaire de Montréal et de Québec utilisent l'*Histoire du Canada, cours élémentaire et intermédiaire* par Viator, ainsi que l'*Histoire du Canada* de Lamarche et Farley. Sur les 23 collèges qui nous ont répondu (nous avons écrit à 28), pour leurs classes supérieures, dix-huit se servent du manuel Lamarche et Farley, quatre de celui de Rutché et Forget, un des deux à la fois; pour l'enseignement élémentaire, on se sert tantôt de l'*Histoire du Canada* de Viator, et tantôt de celle des Frères des Écoles Chrétiennes.

Les faits une fois connus, nous nous sommes posé la question suivante: quels épisodes de notre histoire pourraient donner lieu à une prédication anglophobe, hypocrite ou flagrante? C'est d'abord à notre avis, le moment même de la conquête anglaise et des premières années qui l'ont suivie; puis la rébellion de 1837-38, crise la plus aigue du régime anglais; puis, la question de loyauté au régime politique actuel s'étant déjà posée, le jugement porté sur la Confédération canadienne; l'épisode de Riel et le ministère Mercier; enfin la conscription de 1917. Tels sont, il me semble, les moments où Anglais et Français du Canada se sont heurtés le plus violemment, ont pu, les uns à l'égard des autres, manifester le plus d'animosité. Un écrivain qui désirerait soulever les haines de race choisirait précisément ces points-là, et les exploiterait ouvertement ou de façon détournée. C'est là que l'antibritannisme fleurirait le plus à son aise.

Que disent les manuels sur ces épineuses questions? Quelles leçons notre jeunesse reçoit-elle?

Nous demandons aux lecteurs de nous suivre dans nos recherches: ils seront ensuite à même de réfuter

---

Tels sont donc les cinq manuels en usage dans la grande majorité des institutions québécoises: l'*Histoire du Canada*, cours moyen, des Frères des Écoles Chrétiennes (que, pour la rapidité de l'exposition, nous désignerons par les initiales F.E.C.), l'*Histoire du Canada*, cours élémentaire et intermédiaire, des Clercs de Saint-Viateur (*Viator I et II*), l'*Histoire du Canada* par les RR. PP. Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, C.S.V. (*Lamarche-Farley*), enfin un manuel d'un type spécial, où les auteurs « se sont moins préoccupés de conter que de grouper les faits, d'en montrer la genèse et la subordination », le *Précis d'Histoire du Canada* du P. Joseph Rutché et de Mgr Anastase Forget (*Rutché-Forget*).

les accusations lancées contre l'enseignement historique au Canada français.

## I. LA CONQUETE ANGLAISE

### a) Les horreurs de la guerre

La conquête du Canada fut marquée par des dévastations systématiques. Garneau les rappelle synthétiquement: outre la destruction presque totale de Québec, « les côtes de Beaupré, l'île d'Orléans et, sur la rive droite du fleuve, trente-six lieues de pays, contenant dix-neuf paroisses . . . (furent) dévastées »; « les habitants de ces campagnes, qui avaient perdu leurs maisons, leurs meubles, presque tous leurs bestiaux, . . . (durent), en retournant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants, s'y cabaner à la façon des sauvages » etc.<sup>1</sup> En 1760, Murray remonte le fleuve pour opérer la jonction de son armée avec celles d'Amherst et d'Haviland. Chemin faisant, « Murray avait reçu la soumission de quelques paroisses, et en avait incendié d'autres, comme celle de Sorrel, où il y avait un petit camp retranché . . . A Varennes, il fit publier qu'il brûlerait les campagnes qui ne rendraient pas les armes, et que les Canadiens incorporés dans les bataillons réguliers, s'ils ne se hâtaient d'en quitter les rangs, subiraient le sort des troupes françaises

---

<sup>1</sup> F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, 5e édition, tome II, pp. 257-58. L'abbé Groulx rapporte les mêmes faits avec plus de détails dans ses *Lendemain de conquête*, pp. 22 à 26. Il y eut des scènes navrantes. On évoque malgré soi la destruction du Palatinat par les armées de Louis XIV, au siècle précédent.

et seraient transportés avec elles en France » etc. <sup>1</sup> Dans les deux cas, il s'agissait d'affamer le pays et surtout de désorganiser l'armée de Montcalm et de Lévis en forçant les miliciens canadiens à réintégrer leurs foyers. La méthode se révéla efficace à la longue, mais inspira à Wolfe, dans une lettre au général Amherst, la remarque suivante: « Vos ordres ont été exécutés; nous avons fait beaucoup de mal et répandu la terreur des armes de Sa Majesté dans toute l'étendue du golfe. Mais nous n'avons rien ajouté à sa gloire ».

Voilà donc un beau sujet pour le fanatisme. Que vont devenir toutes ces horreurs sous la plume des auteurs de manuels ?

*Viator I.* Rien.

*Viator II.* « Pour se venger de cet échec (débarquement manqué à Montmorency), les Anglais avaient pillé la côte de Beaupré, l'île d'Orléans et les campagnes de la rive sud, incendié les églises et au delà de mille quatre cents fermes ». C'est tout.

*F.E.C.* « Les campagnes furent ravagées. Dans l'île d'Orléans et sur les côtes voisines, on ne voyait plus une seule maison debout, ni une personne vivante. Des femmes et des enfants étaient détenus comme prisonniers dans les camps. Les curés restés dans leurs paroisses furent les premiers maltraités: on hacha celui de Saint-Joachim à coups de sabre ».

*Lamarche-Farley.* « Wolfe faisait entreprendre la dévastation méthodique des campagnes. Jusqu'à plus de soixante milles au-dessous de Québec, on dévasta les terres et les villages, parfois avec l'inhumanité la plus révoltante ». Plus loin, pour expliquer la détresse extrême de la colonie en 1760: « La guerre elle-même, la réquisition du bétail au profit de l'armée ennemie, l'incendie d'un grand nombre de fermes de miliciens en service, surtout aux environs de Sorel [par Murray, mais les auteurs ne le disent pas], avaient ruiné les colons depuis longtemps appauvris par les friponneries de l'intendant Bigot ».

*Rutché-Forget.* Rien.

---

<sup>1</sup> F.-X. Garneau, *op. cit.*, pp. 277-8.

L'exposé est donc partout rapide et, quand on songe à ce qu'il aurait pu devenir dans un livre inspiré par la haine, assez sobre. Aucun anti-britannisme là-dedans. Wolfe est partout traité comme un héros, et quant à Murray, nous verrons tout à l'heure ce que les manuels en disent. Leurs reproches les plus véhéments ne vont point contre l'envahisseur, mais contre Bigot et sa clique, c'est-à-dire contre des Français.

### b) Le régime militaire

Une fois la conquête terminée, le pays fut dirigé par des militaires, jusqu'à la conclusion du traité de Paris. L'instant est grave et lourd d'embûches: l'ennemi d'hier est devenu le maître d'aujourd'hui et c'est l'un des capitaines vainqueurs, Murray, qui occupe les fonctions les plus importantes.

Garneau est sévère pour ce régime dit militaire, et l'abbé Maheux (*Ton histoire est une épopée*, pp. 27—29) paraît croire que les historiens canadiens continuent de porter le même jugement. Cela est-il vrai ?

*Viator I et II.* Pas de commentaires.

*F.E.C.* Cette formule en passant: « Sous le despotisme du gouvernement militaire . . . »<sup>1</sup>

*Lamarche-Farley.* « Nos premiers historiens jugèrent avec sévérité ce premier genre d'administration, et le regardèrent comme une violation des capitulations de Québec et de Montréal. En réalité les habitants ne subirent que l'inévitable; et le Régime militaire, en dépit de son nom, n'imposait

---

<sup>1</sup> A noter que ce manuel date de 1916, *Viator I* de 1916, et *Viator II* de 1915. Tous trois devraient être remis à jour, car il s'est fait bien des découvertes historiques depuis vingt-cinq ans!

rien de vraiment odieux.» Cela est amplement démontré par les faits rapportés.

*Rutché-Forget.* Commence par la même remarque que Lamarche-Farley. Puis: « Les Canadiens eux-mêmes ont reconnu l'équité de ce régime militaire . . . » Sans doute il y eut des difficultés à surmonter, mais « on ne peut appeler tyrannique un (tel) régime . . . » etc. Enfin: « Comme il arrive souvent en pareil cas, les militaires qui gouvernaient le Canada avaient acquis, dans la longue lutte, le respect et l'estime de ce peuple de braves qu'ils avaient combattu » . . .

Un manuel « unique » pourrait-il être plus objectif ?

### c) Nomination de Mgr Briand

Dès le début du régime anglais se posa le problème religieux. Un petit peuple catholique entra dans un empire agressivement protestant. Le vainqueur permit l'exercice du culte. Mais accepterait-il, malgré son antipapisme, la nomination d'un évêque par Rome ? Il commença par refuser. La question était capitale, car l'absence d'évêques, donc, à plus ou moins brève échéance, l'extinction du clergé, signifiait la mort du catholicisme au Canada. Nos historiens, surtout Chapais et Groulx, ont bien vu l'ampleur et les répercussions possibles du conflit — comme l'avaient fait du reste les contemporains, qui défendirent leur cause avec énergie et persévérance. Ils l'emportèrent enfin: Londres permit officieusement à M. Briand de se faire sacrer évêque.

Mais la lutte avait été chaude. On avait été en butte à des préjugés religieux — explicables sans doute, si l'on se replace dans l'atmosphère de l'époque, — et nos auteurs de manuels sont tous des clercs catholiques. Comment réagiront-ils ?

*Viator I et II et F.E.C.*, sauf erreur, passent l'affaire sous silence.

*Lamarche-Farley* résume la question en vingt lignes, sans insister le moins sur nos difficultés et sur la longueur du délai. A peine a-t-on l'impression d'un vrai conflit.

*Rutché-Forget*. Même attitude. Les auteurs montrent bien le principe en jeu.

#### d) Murray

Sir James Murray, premier gouverneur anglais du Canada, vient d'être « réhabilité » par l'abbé Maheux. Mais la question se pose: l'avions-nous maltraité tant que cela? Une réhabilitation s'imposait-elle? Murray fut-il la victime posthume des animosités de races? Nos manuels « instillent »-ils la « haine » à son endroit? Voyons plutôt:

*Viator I*. « Murray s'attira l'affection des Canadiens français par ses bons procédés, son esprit de justice et son zèle à soulager la misère qui avait suivi la guerre. Il aimait les Canadiens et écrivit dans un rapport au roi que c'était *la race la plus brave et la meilleure du globe* ». Il fut combattu ici par une poignée de fanatiques anglais, mais « le roi approuva sa conduite ».

*Viator II*. L'auteur se résume ainsi: « Le gouverneur Murray, qui aimait les Canadiens, les exempta du serment du *test* et permit l'usage des lois françaises en certains cas ». Citation de Murray faite plus haut.

*F.E.C.* Les ordres donnés à Murray furent des « mesures déloyales », mais celui-ci « permit l'usage des lois françaises et n'exigea point le serment du *test* et la remise des armes ». Accusé d'avoir favorisé les Canadiens, il se défendit en dénonçant les Anglais sectaires de la colonie.

*Lamarche-Farley*. « Heureusement, Murray comprit mieux que Londres les besoins de la colonie; il sut ménager autant que possible les justes réclamations des habitants. » Citations tirées de la correspondance de Murray, et sympathiques aux Canadiens.

*Rutché-Forget*. « Murray eut beaucoup d'égards pour les *Canadiens*. » Il maintint une « noble attitude », il « plaida la cause des Canadiens avec une loyauté qui lui fait le plus grand honneur, dénonça les vils marchands anglais, et mena en somme une politique « de conciliation ». Il reconnut même la nécessité de la langue française.

Nous nous attendions à du dénigrement: nous trouvons de l'enthousiasme. De qui se moque-t-on ici ? . . .

## II. LES PATRIOTES DE 1837-38

Dans le Haut-Canada, cette guerre civile eut surtout des motifs politiques. A ces causes, s'ajoutèrent chez nous des raisons d'ordre économique (à cause de la « politique des terres » pratiquée par l'oligarchie anglaise, nous étions « embouteillés » dans les vieilles seigneuries), d'ordre social et culturel; comme l'abbé Groulx et M. Gérard Filteau l'ont prouvé, nous étions un peuple gouverné « contre lui-même ». Aussi la lutte prit-elle bientôt une allure « raciale ».

Jamais un écrivain sectaire ne pourrait imaginer un plus bel instrument de division. Voyons comment nos manuels jugent ces événements:

*Viator I.* Après avoir montré la justice de la cause des Canadiens, en lutte contre les Gouverneurs et l'oligarchie, l'auteur regrette les violences de Papineau et du « très petit nombre » de ceux qui « n'écoutèrent pas les sages conseils du clergé, et se révoltèrent ».

*Viator II.* En dit à peu près autant, et conclut qu'on peut admirer le courage des Patriotes, mais que « l'insurrection armée était *illégitime et téméraire* ».

*F.E.C.* met en relief les responsabilités gouvernementales; rappelle cependant le mandement de Mgr Lartigue contre les Patriotes, et appelle les projets de ceux-ci des « projets insensés et séditeux ».

*Lamarche-Farley* se résume eux-mêmes en ces termes: « L'insurrection de 1837-38 fut le fait de *l'infime minorité* de la population. Elle était *injustifiée* et vouée à l'inévitable insuccès. Cependant *Downing Street* et la *Clique du Château* portent une large part des responsabilités de cette guerre civile ».

*Rutché-Forget* portent à peu près la même condamnation en insistant particulièrement sur les fautes des Patriotes.

Loin d'être au delà de la vérité, nos manuels restent timidement en deçà. La plupart se montrent incomplets dans l'étude des causes. Non seulement ils ne sont pas « antibritanniques », mais par peur de l'antibritannisme, et sans doute parce que les plus importantes études sur la tragédie de 1837 furent publiées après eux, sans doute aussi à cause de l'attitude prise à l'époque par le haut clergé, ils n'osent pas ou ils ne peuvent pas décrire l'ensemble de la situation.

Est-ce à dire que cédant au goût du jour pour les réhabilitations, nous allons canoniser les Patriotes et glorifier toutes leurs attitudes ? Non. « Il y a lieu de condamner, mais il y a lieu de changer la formule de la condamnation; et il y a lieu de juger avec plus de modération, plus de nuances que dans le passé. »<sup>1</sup> Nous sommes loin en tous cas de l'anglophobie « lentement et sûrement » instillée...

### III. LA CONFEDERATION

Aprement discuté dès avant son instauration, le régime politique actuel n'a pas encore rallié tous les suffrages. S'il faut en croire les divers et considérables personnages qui dénoncent le séparatisme québécois, notre province renfermerait un lot imposant de citoyens déloyaux au système fédératif. Doit-on tenir nos manuels d'histoire responsables de cet état d'esprit ? Comment racontent-ils la naissance du régime de 1867 ?

<sup>1</sup> *Une heure avec l'abbé Groulx à propos de '37*, L'ACTION NATIONALE, juin 1936. Lire également *l'Histoire des Patriotes de Gérard Filteau*, dont la presse n'a pas suffisamment parlé.

*Viator I.* Rapporte sèchement les événements, sans commentaires; son récit donne toutefois du régime une idée favorable.

*Viator II. Idem.* « Les rivalités de races et les préjugés politiques furent mis de côté ».

*Lamarche-Farley* étudient les causes et la marche des événements, et remarquent qu'il s'agit d'un « compromis pour unir deux nationalités différentes de langue et de religion dans un État unique, tout en sauvegardant pour chacun ses légitimes aspirations ».

*Rutché-Forget.* « L'idée de la Confédération surgit du bon sens et de la logique même des chefs canadiens ». « L'A.A. B.N. est une des plus belles chartes démocratiques, équilibrant dans une merveilleuse harmonie les intérêts des provinces avec celui de l'ensemble du pays ».

Il n'y a pas, dans les manuels, de mot d'ordre séparatiste; il y a même exactement le contraire.

#### IV. L'AFFAIRE RIEL ET MERCIER

Lisez-vous l'*Histoire de la province de Québec* de Robert Rumilly ? L'auteur vient de consacrer les tomes v et vi — les meilleurs — de cette histoire à Riel et à Mercier. Vous comprendrez en les parcourant ce que l'affaire Riel représente dans notre histoire politique. Elle détermina une crise violente en dressant l'une contre l'autre les provinces de Québec et d'Ontario; encore un peu, et elle devenait le tombeau de la Confédération. On assista à un débordement de haine. Et la réaction canadienne-française s'exprima dans la personne d'un chef: Honoré Mercier.

On sait que l'origine du conflit se trouve dans l'injuste traitement infligé aux Métis par les fonctionnaires et les politiciens d'Ottawa. C'est cet aspect surtout qui a frappé les auteurs des manuels d'histoire du Canada. Lisons-les plutôt:

*Viator I.* Récit sec, qui ne dit rien.

*Viator II.* Signale avec assez de sévérité, mais en passant, les félonies subies par les Métis. Je n'ai pas trouvé d'allusion à l'exécution de Riel.

*F.E.C.* Exposé favorable aux Métis; les événements sont rapportés à la course, sans commentaires. Sur Mercier: les élections « soulevèrent une tempête d'agitations politiques, à cause de la pendaison de Riel », et Mercier fut élu. Cette exécution « occasionna aussi d'excessives récriminations aux élections fédérales ».

*Lamarche-Farley* expose plus longuement, et avec sympathie la cause des Métis. Puis: « Honoré Mercier . . . profita de l'exécution de Louis Riel pour soulever la population ».

*Rutché-Forget* manifestent plus de pitié pour les malheurs de Riel: « Québec fut indigné de ce traitement ». S'il y a quelque part mention de Mercier, le passage m'a échappé.

Nous sommes loin de la fièvre qui s'empara des populations canadiennes, loin de la commotion profonde subie par le Québec quand la pendaison de Riel fut accomplie, loin du cri de rage, de pitié et de dignité: « On a tué mon frère Riel », lancé par Honoré Mercier, et qui lui valut d'être, l'espace d'un moment, le chef national du Canada français! Disons-le brutalement: nous sommes loin de la vérité historique totale! Il n'y a pas de mauvaise foi bien entendu, pas de falsification, mais l'événement est réduit, diminué, à des proportions électorales. Les auteurs ont voulu demeurer impassibles: en cette circonstance, n'y ont-ils pas trop bien réussi ?

## V. LA CONSCRIPTION (celle de 1917)

Le sujet est si cruellement actuel qu'il n'est pas nécessaire de résumer les événements. On sait quel fossé fut alors creusé entre le Québec et l'Ontario, et comment des rancœurs endormies s'y réveil-

lèrent furieuses. Le ton adopté par les historiens est extrêmement froid, et le récit, simplifié. Mais comme il s'agit d'événements contemporains, on comprend leur prudence et leur réserve :

*Lamarche-Farley* constate l'opposition de la province de Québec à cette mesure, aussi calmement que s'il s'agissait de l'homme dans la lune. Sur le mouvement de Bourassa : « Le groupe nationaliste répétait que la guerre européenne était due aux fautes de l'Europe et que nous n'avions pas à nous en mêler ».

*Rutché-Forget* : « Le gouvernement Borden se décida pour la participation à la guerre de 1914. Afin d'atteindre les 500,000 hommes promis, il proposa et fit même adopter la conscription ».

La cause est entendue, croyons-nous. Il n'y a pas d'incitations à la haine dans nos manuels d'histoire du Canada. On pourrait leur faire d'autres reproches, du moins aux manuels élémentaires : il serait désirable qu'on les écrivît en meilleur français, qu'on en corrigeât quelques parties à l'aide d'une documentation plus fraîche ; et surtout, puisqu'ils s'adressent à des imaginations juvéniles, nous désirons qu'ils ressemblent moins, désormais, à des abréviations, à des « catéchismes historiques », qu'ils ne consistent pas en de plates énumérations ou en des récits trop dépouillés. Il y a tant de belles histoires à raconter aux moins de 14 ans, et qui sont escamotées ; tant de belles images à faire valoir, et qui sont absentes. Initier les très-jeunes à l'histoire de leur pays, cela ne signifie point résumer tant bien que mal les doctes chercheurs, être le remplisseur attitré des mémoires enfantines, mais plutôt extraire de la réalité passée ce qui parle

au cœur, exalte et nourrit l'imagination, fortifie la volonté et répond aux exigences naissantes de l'esprit. Ce qu'il faut reprocher aux trois premiers manuels, ce n'est point d'inspirer la haine, c'est de ne pas assez inspirer l'amour!

L'histoire selon Lamarche-Farley et Rutché-Forget s'adapte mieux à l'âge et aux besoins intellectuels de l'élève. Ces manuels marquent sur la plupart de leurs prédécesseurs des progrès indéniables. Telle partie semblera timide, incomplète, mais l'ensemble a de la cohérence, et pose dans l'esprit des jalons solides. Quand on les possède, on commence à comprendre la signification de l'histoire du Canada. Leurs tendances sont saines. Elles inspirent le goût de l'indépendance canadienne, et encore que les auteurs cèdent parfois à l'optimisme juridique, celui qui a bien assimilé ces synthèses n'aura pas une âme de colonial. Rutché et Forget terminent leur exposé par un chant d'espoir; Lamarche et Farley donnent posément, dans leur manière qui est sereine et dialectique, une leçon de patriotisme où les devoirs essentiels sont rigoureusement définis, et conformes aux principes élaborés par le cardinal Villeneuve en son discours de juin 1935.

« Chaque race apprend à peu près exclusivement la contribution de son propre groupe et ce qui concerne les autres groupes est ignoré » (l'honorable Perrier). Rien ne justifie cette plainte. Quand ils étudient le régime anglais, Lamarche-Farley et Rutché-Forget consacrent de longs chapitres à la fondation, au développement du Haut-Canada, à l'établissement des autres pro-

vinces, etc., et leurs livres ont raison de s'appeler des histoires *du Canada*. Bien sûr, ils s'intéressent davantage au passé français, mais cela est conforme aux nouvelles méthodes pédagogiques (qui prescrivent d'étudier d'abord et surtout la réalité concrète qui nous entoure); et d'ailleurs M. Perrier, à moins de dénationaliser les Canadiens français — ce qu'il se défend d'entreprendre, — pourra-t-il empêcher les jeunes hommes de notre culture de se tourner plus volontiers vers les hauts faits de notre nationalité, de préférer à l'histoire de nos associés celle où ils sont personnellement engagés et dont ils se sentent immédiatement solidaires ?

Nulle part la haine n'est « instillée », comme le montrent les larges extraits donnés plus haut. On dira peut-être qu'étant nationalistes, nous sommes des témoins suspects. Mais outre que nous avons référé aux textes, il reste ceci, que nous ne croyons pas à l'efficacité du ressentiment; et nous estimons le patriotisme une vertu trop pure pour être liée à des passions troubles: si nous avions trouvé des semences de mépris, nous l'aurions dit. La haine, écrivait tel folliculaire fasciste, flambe mieux que l'amour: voilà ce que nous n'admettrons jamais. La haine peut causer d'énormes remous, être un outil redoutable aux mains du démagogue: mais elle est le signe de quelque chose qui finit, et non d'une naissance joyeuse et légère. Il n'est pas nécessaire d'abaisser l'adversaire pour se grandir: c'est une méthode de pygmée; et l'Anglo-Canadien n'est point un ennemi, mais un concitoyen contre qui nous devons souvent nous mettre en garde,

parce qu'il est fort, qu'il défend admirablement ses intérêts, et nous avons les nôtres — mais avec qui nous devons loyalement chercher à nous entendre. Nous ne cherchons pas la « bonne entente » obtenue aux dépens de la dignité nationale, mais une juste entente. Tel est le but que se sont évidemment fixé, parfois en concédant trop, les auteurs que nous venons d'analyser.

Il se peut que chez les jeunes à qui il révélait l'histoire de notre pays, M. l'abbé Maheux ait noté des sursauts d'indignation: le contraire nous étonnerait, et c'est oublier les lois élémentaires de la psychologie que de s'en indigner.

On leur a montré la naissance héroïque de la Nouvelle-France. Ils se sont passionnés pour cette poignée obscure de conquérants. Ils ont maudit Versailles quand Versailles oubliait ses devoirs. Ils ont assisté frémissants et pleins d'angoisse aux guérillas iroquoises. Tout à coup s'est levée la menace anglaise. Quand on a 16 ans, comment ne pas se redresser orgueilleusement à la réplique de Frontenac à Phipps, aux raids foudroyants de d'Iberville, au sacrifice de Dollard et des Seize — cette brigade du suicide ? Et puis, ç'a été l'expansion téméraire à travers un continent. Enfin les six glorieuses dernières années de la domination française, qui ressemblent à un scénario magnifique: il n'y manque rien, ni la défaite empanachée, ni que la suprême bataille américaine fut une victoire française; et la tragédie s'engloutit entre les murs consumés de Montréal, tandis que le capitaine, pour ne pas les livrer, brûle ses drapeaux. Vous voudriez empêcher des cerveaux de 16 ans,

quand on leur a parlé avec un certain accent — sans laide rancœur, mais gonflé de fierté, de tendresse et de foi, — vous voudriez leur interdire d'être empoignés par tant de grandeur et par tant de malheur ? Vous escomptez qu'ils se détacheront brusquement des Français vaincus, je veux dire de ceux qui restent et dont nous descendons ? Vous n'êtes pas humain. Des garçons de tempérament ne sauraient assister indifférents à une joute de gouret, et même quand ils n'ont aucune raison d'adopter une équipe plutôt qu'une autre, ils se découvrent des préférences, ils s'échauffent, et ils crient . . . Et par ces clairs matins de Carillon, de Sainte-Foye ou de Saint-Denis, vous les voulez objectifs, secs, glacés, arides comme sont les historiens dits scientifiques, insensibles comme ne sont pas les historiens scientifiques ? Non, en dépit de vous, ils se passionneront. Et si vous offrez à leur fièvre un autre aliment, ils se passionneront à rebours, pour Amherst, pour Craig, ou qui sait, pour Colborne ! Ils sont jeunes, ils ont de l'ardeur, un cœur non encore habitué, un cerveau non encore stratifié : vous ne les retiendrez pas de se donner.

C'est cette impulsion primitive qu'il faudra affiner, transmuier peu à peu en idées fécondes, orienter vers les conquêtes positives, et détourner des bourbiers croupissants de la haine. Et c'est à quoi veulent s'appliquer, avec des moyens de fortune, nos meilleurs éducateurs : ne les détournerez pas de leur œuvre.

André LAURENDEAU

## Eloge de l'évidence ou l'envers des vérités de la Palisse

*Même si on a quelque talent, on finit par le compromettre dans la compagnie des faux-maîtres, des pions et des snobs. Il y a bien des chances que vous perdiez toute votre personnalité, que vous tombiez même dans une brillante médiocrité, si vous passez la plus grande partie de votre vie à bouffer des petits fours en débitant des niaiseries sur le ton surnaturel. Quand on veut devenir ou rester quelqu'un, il faut se méfier de l'encens des chapelles et fuir les écoles et coteries. Il n'est pas trop bon de s'inscrire dans tous les cercles et sociétés, surtout ceux qui ne riment à rien. Le grégarisme agira sur vos talents comme une camisole de force.*

*On peut bien penser que le sieur de La Palisse échappe à toutes ces influences.*

Lorsqu'en sa maison des champs  
Il vivait libre et tranquille,  
On aurait perdu son temps  
A le chercher à la ville.

*Le malheur, dans notre civilisation qui oblige tout le monde à des rapports sociaux, le malheur est qu'il n'y ait plus de place pour la rêverie et les*

---

Voici la suite, que nous promettait en mai Clément Marchand, d'une fantaisie sur la complainte du sieur de Chabannes.

loisirs, le loisir sans corvées. On ne peut même plus dire comme Raoul Ponchon « Je ne fais rien et ça prend tout mon temps ». Nous sommes tous condamnés au servage. On ne peut plus vivre en sa maison des champs, mais tout de même, si on sait s'y prendre, si on ne laisse pas n'importe quoi ni n'importe qui peser sur sa conscience, on peut arriver à ce magnifique résultat de vivre en quelque sorte libre et tranquille en sa maison des champs sans jamais quitter la ville.



Et nous voici arrivé au chapitre de l'honnêteté, monnaie courante des natures droites, a-t-on dit. M. de La Palisse est de celle-là, lui —

Qui comptait quatre-vingt-dix  
Lorsqu'il comptait un nonante.

Ah! ce n'était pas un tricheur, M. de La Palisse. Pas un de plus, pas un de moins! Il faisait son compte exact. Il n'avait pas non plus deux poids deux mesures. Et sa droiture avait sa place en toutes choses. Ce n'est pas lui qui trichait aux cartes, qui eût écrit des lettres anonymes et qui aurait commis l'erreur de se tromper de parapluie. On se fait aujourd'hui dans les affaires une bien triste idée de l'honnêteté. On en est lentement venu à croire qu'une action malhonnête se transforme en une bonne action si elle surprend la bonne foi de celui dans le dos duquel elle s'exerce. On est régulier à la condition de ne pas se faire prendre. Par exemple, je passe un contrat avec un bon gros. Par une habile restriction mentale, je le frustre, le cas échéant, de tous les avantages qu'il est en droit d'attendre de ce contrat.

*En fait j'ai commis une action vilaine, mais le pâtre n'en a rien vu et il a signé. Me voilà en loi, couvert par maints paragraphes du code. Que peut-on souhaiter de plus honnête et de plus régulier? Seul un imbécile serait un malhonnête homme. On n'a jamais vu un fin renard se faire prendre les griffes. Toute la faute réside dans le manque de style. Le style c'est tout. On a même dit que le style c'est l'homme.*

*Mais, dites-moi, une certaine muflerie n'est-elle pas indispensable aux humains dans les rapports qu'ils entretiennent? Livrera-t-on jamais le fond de sa pensée sur quelque sujet que ce soit, de peur de trop déranger? Les bonnes relations reposent sur un certain camouflage de nos pensées intimes. Il faut savoir doser la sincérité et le mensonge. Qui va contre cet ordre, est une menace pour la société, laquelle a ses règles, bonnes ou mauvaises, qu'on ne doit pas trop malmener.*

*Si l'on admet que dans nos relations sociales ou d'affaires il faille maintenir de ces façons difficilement avouables, on conçoit moins bien que nous prenions l'habitude de nous duper nous-mêmes. Et pourtant que de démarches inutiles nous imposent notre hypocrisie, notre manie du faux-semblant. Nous voulons à tout prix changer l'étiquette de nos sentiments. Que de travail nous nous imposons pour cacher notre vrai visage. Nous sommes d'ailleurs puissamment aidés dans ce travail de falsification par des conventions sociales qui sont l'héritage de mensonge amassé au cours des siècles. A mesure que les ans s'ajoutent, que les rides et le cheveu gris apparaissent, nous sommes devenus des mimes,*

*des étrangers à nous-mêmes; pour tout dire nous nous sommes habitués à vivre dans la peau d'un faussaire, à tel point qu'il devient difficile d'identifier les motifs qui nous poussent à agir. N'est-il pas plausible de prétendre que si jamais un homme s'ouvrait, il y aurait panique dans son entourage et que cette panique s'étendrait au monde entier ?*



*Et nous voici arrivé à l'un des couplets les mieux venus de la chanson; c'est celui qui nous montre en M. de La Palisse l'ennemi du chantage et du bluff, tous petits métiers qui pimentent la société des hommes d'aujourd'hui:*

On raconte que jamais  
Il ne pouvait se résoudre  
A charger son pistolet  
Quand il n'avait pas de poudre.

*Le chantage est vieux comme le monde. Satan, dans le paradis terrestre, a fait du chantage sur Eve, qui à son tour en a fait sur Adam. La plupart des mots historiques sont du chantage, mais du chantage de grand style et mis au service des grandes causes. Il y a hélas le petit chantage de moindre importance. Nous connaissons tous de ces forts à bras qui nous menacent d'une force qu'ils n'ont pas, qui dans la conversation tiennent en réserve un argument fictif et qui demeure trop souvent décisif parce que, n'ayant pas été énoncé, nous en sur-estimons la logique et la puissance de conviction. Le maître-chanteur est par excellence celui qui charge son pistolet quand il n'a pas de poudre . . .*

et nous en menace. Nous n'osons pas braver le canon du pistolet, car nous ne savons jamais s'il ne s'y cache pas quelque truc. Nous connaissons tous de ces habiles serins qui nous chantent un si beau trille qu'ils nous font agréablement marcher sur le fil de fer. Il existe bien aussi dans notre entourage de ces combinards à la mine joviale, au geste confidentiel, qui nous abordent avec des propos enthousiastes et embrouillés dont l'intention se révèle à la fin et qui est de nous faire rentrer dans le schème, le schème qui profitera à qui ? A celui qui vient le proposer. Pour celui qui est arrivé au précieux résultat de bien connaître ses semblables, il n'y a pas de gent plus pittoresque et plus divertissante à voir évoluer que ces petits furets et resquilleurs que l'on retrouve partout où il y a un morceau à chiper. Mais s'ils sont l'agrément des gens avertis, les maîtres-chanteurs et les combinards font le désespoir des naïfs qui les écoutent et . . . laissent échapper leur fromage. A propos de cette espèce, Ovila Legaré en a donné une image saisissante dans le personnage de Casimir, un imbécile comme les autres avec la différence qu'il tient toujours en réserve quelque boîte à surprise capable d'épater les badauds de tout un quartier.



Nous avons déjà vu que M. de La Palisse s'était fait bravement tuer à la bataille de Pavie, alors qu'il défendait désespérément la forteresse ébréchée de Rubos. Nous voici arrivé, devisant et philosopant, à la blessure qui emporta notre modèle:

On croit, puisqu'il en est mort,  
Que la plaie était mortelle.

*Règle générale, ce qui entraîne la mort est toujours grave. On ne meurt jamais tout à fait de rien. Il est clair que notre dernier souffle ne s'échappe qu'après que nous avons épuisé les dernières résistances. Mais il arrive toutefois que la cause du décès soit légère, voire même banale, et qu'on en meure tout de même. Qui sait si nous jouissons toujours des bons soins nécessaires et si, au moment psychologique, nous ne tombons pas dans les mains d'un chirurgien lunatique. Peut-être M. de La Palisse ne s'était-il qu'égratigné le coude sur le sabre rouillé d'un de ses compagnons d'armes. Une égratignure parfaitement insignifiante et pourtant, jouant de malchance, M. de La Palice en aura pu mourir en moins de vingt-quatre heures, victime du tétanos.*

*N'importe, M. de La Palisse est mort. Lui qui aimait tant le lapin de garenne et le petit vin de ménage; lui qui chérissait la vie au point d'en user avec précaution afin qu'elle durât plus longtemps; le pâtre, il a brusquement claqué. Faisons-en notre deuil en utilisant comme dernière consolation le fait qu'il s'est comporté en héros jusqu'à la fin et qu'il a franchi le dernier pas sans trembler. Mort héroïque et digne en tout point du couplet qui nous la rapporte:*

Regretté de ses soldats,  
Il mourut digne d'envie.  
Et le jour de son trépas  
Fut le dernier de sa vie.

*Ce dernier trait d'une puissante cohésion est apparu comme le comble de l'évidence. Le jour du trépas est bien le dernier de la vie, mais en même temps c'est le début d'une autre chose bien plus angoissante; c'est l'avènement mystérieux de la mort, seule porte de sortie — et très étroite, paraît-il — de tous ceux qui, sans leur consentement, ont été un jour jetés dans la vie.*



*Hélas! On n'a pas manqué de s'apitoyer sur la mort de M. de La Palisse. Pensez donc, un homme qui ne buvait pas, qui avait bien soin de sa famille et qui, un jour, sans l'avoir prévu, gagna une mort glorieuse à défendre sa patrie. On n'a rien trouvé de mieux comme oraison funèbre que ces deux vers:*

*Hélas, s'il n'était pas mort,  
Il serait encore en vie.*

*Quoi de plus touchant et de plus direct? Une perte irréparable. Notre disparition est toujours pour quelqu'un une perte irréparable. Mais il faut bien s'en consoler. Le roi est mort, dit le dicton, eh bien, vive le roi! De même il faut se raisonner et se dire: « Vive ma vie et non vive sa mort! » M. de La Palisse n'est plus, il faut bien en prendre son parti. Tous les pleurs qu'on versera ne le rendront pas à la vie . . .*

Clément MARCHAND

## Villade

*Au-dessus des érables verts  
Et du hameau silencieux  
Une flèche confine aux cieux  
L'élan de son doigt de mystère.*

*Et tout autour, des pignons droits  
Ou arqués émergent des feuilles,  
Comme des nids entre les doigts,  
Sur la route des écureuils.*

*Des toits de mousse et des rameaux,  
Les alternant, marient leurs teintes  
A l'indolence des coteaux  
Dont l'horizon porte l'empreinte.*

*Plus bas la rivière s'esquive,  
Entre des versants arrondis,  
Comme à regret, de cette rive  
Dont elle emporte le croquis.*

*Villade, je revois l'ensemble  
Qui fait de ton coeur et de l'herbe,  
Un souvenir riant de gerbe  
Dont le lien à l'amour ressemble.*

*Toujours je garderai l'appui  
De ta voix de rusticité,  
Faisant un toit vert à l'ennui  
De t'avoir un matin quitté.*

*O cloche du natal séjour,  
Puissent les battements d'un coeur  
Scander la marche du retour  
Vers le calme de ton bonheur!*

## II

*Quand je suis revenu, le bourg,  
Après une si longue absence,  
Du lointain plaisir des vacances,  
Avait sa mine de toujours.*

*Sur la cloche, au toit de l'église,  
Le soleil reprenait ses notes;  
Le vieux brisait les mêmes mottes;  
La vieille au même seuil, assise.*

*Il y avait dans les jardins  
Le teint des fraîches jeunes filles  
Qui, de velours et d'eau s'habillent  
A l'invitation du matin.*

*Porte entre-bâillée de l'attente,  
Par où la soupe et son fumet  
Assaisonnant les mêmes mets  
Guident ma rentrée chancelante.*

*Vous voilà désormais ouverte !  
Sous l'aile des toits à batière,  
Mon anxiété coutumière  
S'allonge sur la mousse verte.*

*Repris, le cours de la vallée,  
Les pieds nus dans le grand soleil;  
A nouveau le refrain s'éveille  
De ma rivière retrouvée.*

*Les mêmes anges sous les feuilles,  
Les mêmes choses sous les nids;  
Je ne serais jamais parti:  
Amour, serait-ce ton accueil ?*

*Mêmes nuages revenus  
Au ciel riant de ma visite ;  
O mêmes têtes qui hésitent,  
Puis d'un grand geste me saluent.*

*O retour significatif  
Au souvenir des jours anciens !  
Mon coeur est celui du gamin  
Qui rit de me voir attentif.*

*Quand je suis revenu, le bourg  
Après une pause, éperdu,  
Me présenta les bras tendus  
De son habitacle d'amour.*

## III

*Village au nom d'oiseau  
Où j'ai poussé mon premier cri  
Dans un nid de feuillage,*

*Le lever du rideau  
De l'aube au mois des fruits  
A fixé mon image.*

*Ciel du naïf automne •  
Créé pour le plaisir de l'oeil !  
Quand j'étais un enfant*

*J'ai bu l'eau beauceronne  
Dans le creux de la main des feuilles  
De tes fougueux printemps.*

*Aujourd'hui revenu  
De loin, avec la crue des eaux  
Et la chute des feuilles,*

*Quand sous l'accueil ému  
Qui me couvre de son manteau  
J'ai retrouvé le seuil*

*De tes bras entr'ouverts.  
Au soir de mon enivrement,  
Après une nausée*

*De la ville de pierre  
Au coeur de glace et de ciment,  
Par l'amertume usé.*

*Revoir enfin le toit  
Où dort le souvenir des ans,  
D'une lointaine image!*

*Pour entendre la voix  
De mes premiers vagissements,  
Retrouvés avec l'âge!*

*Je veux mourir ici  
Ayant au coeur le même attrait,  
Paysage annelé,*

*Quand le soleil roussi  
Fermera ses volets  
Sur le berceau de ta vallée.*

Charles DOYON

D'UNE CULTURE CANADIENNE-  
FRANÇAISE<sup>1</sup>

Le point de vue social

Les événements ont consacré le Dominion américain puissance internationale: tout en dérivant loin de l'Europe, il constitue aujourd'hui le pivot de l'alliance de fait États-Unis-Empire Britannique, le gond auquel s'articule la réaction d'un double impérialisme mondial. Que l'issue de la lutte engagée tourne ou non à l'avantage des pays dits démocratiques, le Canada demeurera un trait d'union, d'abord entre l'Amérique et les autres continents septentrionaux, Europe et Asie mongole, et entre ces deux-ci encore; en cas de conflit, il sera un bastion avancé dont la porte la plus menacée, à l'est, se trouve confiée aux Canadiens d'expression française.

Et le Canada ne devient un problème pour les États-Unis que dans la mesure où sur le côté oriental s'affirme, irréductible à l'assimilation des Anglo-Saxons, sinon à leur hégémonie politique ou économique, un vouloir-vivre collectif qui s'exprime dans une authentique culture (au sens

---

<sup>1</sup> En résumé, voici le questionnaire adressé à quelques intellectuels:

1. A votre avis, existe-t-il une culture canadienne-française, distincte de l'étatsunienne, de l'anglo-canadienne et de la française, ou, plus humblement, cette culture est-elle en voie de formation?

2. Dans quel sens devons-nous orienter notre culture?

Dix-neuf réponses ont paru à date. On lira les dernières dans nos prochaines livraisons.— Bien entendu, chacun exprime en pleine liberté son opinion, qui n'est pas nécessairement celle de la revue.— La R.

sociologique). Voilà pourquoi tant d'études parues récemment aux États-Unis portent sur le Canada français, son patrimoine de traditions, ses manières de penser, et qu'au pays les Anglo-Canadiens se montrent, les uns d'une bienveillance extrême, les autres d'une brutalité calculée, suivant la réaction de leur tempérament en face d'une communauté populaire<sup>1</sup> aux frontières géographiques indéfinies mais au statut juridique déterminé, qui s'appuie dans sa majorité à un État distinct, le Québec, et à une position stratégique, le Saint-Laurent.

Cette communauté populaire du Canada français — sur qui s'exerce désormais la pression formidable d'une politique et d'une économie à l'échelle mondiale, — dans quel sens orientera-t-elle sa culture ? Vers les États-Unis, le Canada anglais ou la France d'Europe ? Ni vers l'un, ni vers quelque autre. Question mal posée en ces termes : notre personnalité ethnique peut se stimuler ou s'enrichir par le contact, mais son expression doit être une fidélité à l'esprit français, cette force qui procède de nous et nous dépasse à la fois, fidélité qui, loin d'exclure la présence au monde qui nous entoure, en demeure la condition.

Nous ne sommes que trop un peuple extrapolarisé. Le climat de nos manuels d'enseignement s'avère encore souvent européen ; la rupture des

---

<sup>1</sup> Aux mots : nation, nationalité, qui impliquent une tendance à se constituer politiquement en État séparé, nous préférons le mot communauté populaire, qui centre le problème de la vie sociale sur les hommes qui forment la communauté, et en tant qu'ils la forment. Cf. Jacques Leclercq, *De la communauté populaire*, Éditions du Cerf, 1938.

amarres avec la France, amenée par la guerre, aura rendu un fier service, en dépit de l'embarras actuel. Nos autorités culturelles accepteront enfin la donnée providentielle, qui est nord-américaine.

Le premier sens de notre action intellectuelle consistera donc à enraciner notre peuple, sa culture au sol du Canada, par des institutions et une politique d'où jaillissent naturellement un goût profond pour le pays, un sens national fait d'autre chose que d'air battu le 24 juin.

Les Cercles des Jeunes naturalistes, appuyés au Jardin botanique du frère Marie-Victorin, le Concours de vacances du père Dubé lancé par l'ACTION NATIONALE, les initiatives cinématographiques de l'abbé Tessier, l'artisanat tel que décrit et promu par monsieur Gauvreau, les Écoles de formation ménagère, les Écoles moyennes d'agriculture, les Cercles de l'U.C.C. et des Fermières, l'ouverture ou l'essor — à l'occasion de la mobilisation industrielle — des Écoles techniques, d'arts et métiers, ou industrielles, les mouvements coopératif et corporatif, autant de facteurs qui contribuent à établir autour du Québec un état de choses français d'où résultera une culture canadienne-française.

De l'héritage français, notre peuple a gardé dans l'ensemble le goût de la vie humaine, le sens familial, l'amour de la terre, la passion du risque, l'aptitude aux métiers. Quand on lui aura restitué la faculté d'ouvrer de ses mains, dans une atmosphère familiale, au milieu de compagnons de travail, le Canadien se mettra à chanter comme peuple et,

cette fois, le « rossignol intérieur » dont parle Claudel produira des accents qui étonneront le monde. Quelle insidieuse tentation alors ce fut contre son âme que de l'attirer au mercantilisme, par le célèbre: « Enrichissons-nous! » Quelle déviation profonde ce fut de le conduire en troupe aux cours commerciaux où il apprit à gratter du papier, à courber l'échine, et à s'ennuyer lamentablement, lui, né créateur!

L'organisation corporative, à la petite ou grande échelle, avec l'orientation professionnelle et la coopération, nous donnerait un peuple vivant harmonieusement; alors s'épanouira la véritable culture, parce qu'ayant jeté des racines françaises dans le sol canadien. Quand Charlier voulut sculpter chrétien, il alla s'établir à Mesnil-Saint-Loup, près de Troyes, où vivait dans un village une véritable chrétienté du moyen âge; ses œuvres ont jailli d'un peuple accordé. Quand Hémon voulut écrire canadien, il se rendit on sait où pour se donner le spectacle de la vie. Quand notre peuple vivra avec ses coutumes, la littérature surgira; d'ici là, il y aura des littérateurs isolés, dont la figure sera plus ou moins étrangère au peuple.

Culture incarnée implique culture populaire. Notre élite intellectuelle, pourtant sortie de la masse il n'y a pas longtemps, a oublié son rôle de ferment. Le libéralisme économique et la bourgeoisie libérale ont travaillé dans le sens de l'hérésie, de la séparation du peuple; ce n'est qu'à de rares moments qu'on saisit encore sur le vif la communauté populaire canadienne-française, dans des

cérémonies religieuses d'ordinaire. Les collègues classiques qui, tout en déracinant quelque peu, avaient contribué par le coude à coude des prêtres et des professionnels à l'harmonie de nos autorités sociales, accentuent dans les villes le divorce entre le monde universitaire et le monde ouvrier. L'apathie populaire pour le problème de l'Université de Montréal vient de là.

Une réaction se dessine qu'il faut accentuer. Des intellectuels, tels que MM. Barbeau, L.-M. Gouin, Caron et Valdombre, des facultés ou instituts, comme les Sciences sociales du père Lévesque et la Ligue d'Action nationale, commencent de s'occuper des problèmes du paysan et de l'ouvrier, phénomène réconfortant. Les Compagnons de Saint-Laurent du père Legault ont entrepris de donner l'art dramatique au peuple, et les Concerts symphoniques de monsieur Pelletier, l'art musical aux enfants et aux autres. Dans cette direction se trouvent le salut de l'art lui-même et le secret de notre culture.

Communauté populaire bien humble parmi les puissantes nations, pourquoi les Canadiens français n'adopteraient-ils pas l'attitude culturelle des pays scandinaves ou baltes, de la Finlande par exemple, que la coopération a placée quant à l'étiage intellectuel au plus haut de l'Europe ? Le français nous permettrait dans l'Amérique du Nord un rayonnement inconnu de ces peuples aux langues non universelles, un rayonnement que le christianisme et l'unité du peuple rendraient plus profond et humain.

Une culture française incarnée au sol d'Amérique et groupant notre communauté populaire de tradition chrétienne, voilà la formule de vie que ces mille mots ont voulu proposer.

Jacques COUSINEAU, S.J.,

### Notre culture demain

En face de tant de ruines amoncelées par la haine, on comprend l'incomparable valeur sociale du christianisme, qui enseigne depuis dix-neuf siècles au monde la loi de l'amour. C'est pourquoi le nombre augmente de ceux qui envisagent avec un esprit de charité tous les problèmes dont la solution importe au bien-être, au bonheur et à la renommée des Canadiens français, du Canada et des peuples en général.

Selon le précepte évangélique, je veux aimer mon prochain. Et, naturellement, je l'aimerai dans la mesure où il est *proche* de moi. Autrement dit, j'aimerai d'abord ma famille, ma race et ma province, puis mon pays, les nations solidarisées avec lui et, enfin, tous les hommes.

Mes pensées, mes vœux et mon activité, je veux les orienter vers le progrès canadien-français, que je ne puis cependant concevoir sans tenir compte du voisinage anglo-canadien et étatsunien voulu par la Providence.

Que seront demain les Canadiens français ? Que seront leur culture, leur mode, leur style de vie ? Que seront leur littérature, leur folklore, leur musique, leur théâtre et leur architecture ? Quels seront les principes inspirateurs de leur organisation religieuse, sociale, politique, économique, scolaire, etc. ? Quelles seront leurs mœurs, leurs lois et leurs institutions ? De quel milieu s'entoureront-ils ? Quelle ambiance voudront-ils respirer ?

Organiseront-ils indépendamment de toute influence externe leur vie intellectuelle, sociale, économique et politique ? ou bien subiront-ils en toute la profondeur de leur être et de leur activité l'une des trois influences majeures suivantes : l'étatsunienne, avant tout économique ; l'anglo-canadienne, d'ordre économique et politique ; ou la française (de France), exclusivement culturelle ?

J'ose espérer que nos enfants n'auront pas à se demander comme nous s'il existe une culture canadienne-française, un style de vie canadien-français, un ensemble de caractéristiques applicable à nul autre peuple que le nôtre.

Il faut reconnaître que la culture canadienne-française, entendue dans son sens large comme dans son acception restreinte, traverse présentement une crise dangereuse. Notre peuple a même l'humiliation de constater que sa culture, après avoir été française jusqu'en 1760 et progressivement canadienne jusqu'en 1867, est en voie de se saxonniser ou, plus exactement peut-être, de s'américaniser (au sens étatsunien), surtout depuis 1900, début de notre industrialisation à vive allure.

Ceux qui imputent à la constitution fédérale cette perte d'originalité semblent exagérer l'importance du facteur constitutionnel en regard de celui d'une économie en pleine révolution, qui a pris nos gens par surprise. Il est même certain qu'en supprimant la confédération canadienne, l'annexion aux États-Unis rendrait encore plus précaire notre culture propre.

Que nous soyons, après la guerre, citoyens américains, canadiens ou même québécois (en supposant cette dernière hypothèse soutenable), un effort soutenu de réaction s'imposera, si nous voulons conserver à notre culture un minimum de personnalité. Divisés par la politique, par les intérêts économiques et par toutes les controverses de systèmes, nous ne pourrions sûrement pas échapper aux influences anglo-canadiennes et surtout américaines. Quant à l'influence française de la France, il faut appréhender son déclin chez nous, si ce pays reste amoindri après la signature de la paix.

Quelle qu'en soit l'issue, cette guerre compliquera sûrement la conservation de notre héritage français. Dans un avenir prochain, nous subirons probablement les plus irrésistibles tentations d'américanisation de toute notre histoire. Si, alors, notre puissance réactive n'est pas supérieure à ce qu'elle a été depuis un demi-siècle, nous ajouterons sans gloire nos quelques millions de Canadiens français aux masses d'Étatsuniens de la république voisine, pour en être les derniers arrivés, les derniers considérés, les derniers servis.

●

Les hommes ne sont jamais complètement maîtres des événements. Toutefois, les peuples préparés tirent un meilleur parti que les autres des situations défavorables. Si les Canadiens français veulent avec ferveur et esprit de suite se pourvoir d'une culture qui leur soit propre, ils y réussiront en dépit de toutes les difficultés politiques, économiques et autres.

Une culture propre, cela signifie pour eux une culture de caractère bien français, imprégnée de catholicisme et conforme aux exigences du milieu canadien, voire américain. En d'autres termes, une culture *canadienne-française*. Ne craignons pas le mot: il est dans la ligne de notre histoire et de notre destin.

C'est cette culture canadienne-française qui nous empêchera de tourner en une poussière d'individus sans originalité, sans vigueur, sans idéal, sans vouloir-vivre collectif, sans autre raison d'être que celle de servir des peuples plus fiers. Épilogue absolument indigne, évidemment, de l'épopée inaugurée en ce Nouveau-Monde par nos valeureux ancêtres. Personne d'entre nous n'a le droit d'accepter une fin aussi peu glorieuse; et personne ne l'acceptera.

Nous peinerons plutôt tous ensemble, aussi unis que peuvent l'être des Latins, ne haïssant personne, mais surtout nous aimant beaucoup nous-mêmes, nous peinerons, dis-je, à édifier une culture canadienne-française, gage de survivance collective, d'action féconde et de considération à travers les siècles.

Eugène L'HEUREUX

## Notre culture française

Ce serait chose assez ridicule que de tenter, après tant d'autres, une « transmutation des valeurs ». Toutefois, dans les présentes conjonctures, deux vertus semblent s'imposer particulièrement à nous : la lucidité et l'âpreté. Comme par hasard, c'est à elles que nous devons recourir pour résoudre avec efficacité le problème de la culture au Canada français.

Si ce problème n'était pas essentiel à notre vie, — j'entends bien à notre simple persévérance dans l'être — il serait peut-être possible de l'aborder avec une sérénité olympienne, quoiqu'il paraisse extrêmement difficile à l'homme de s'attaquer à un problème humain sans le faire avec passion. Mais tel n'est point le cas. Il s'agit, très exactement, d'une question de vie ou de mort. En de telles circonstances, on l'admettra, il est normal qu'une réelle âpreté marque une démarche ; mais une âpreté réfléchie, à la fois violente et voulue. — D'ailleurs nous sommes en un temps où culture et âpreté s'appellent et composent une attitude cohérente. L'ère n'est plus des clercs aux mains diaphanes qui ont fait perdre à la culture toute valeur vivante, toute sa force et presque tout son sang. La culture, déracinée du réel, réduite à n'être rien qu'une élégante amulette — donc une chose parfaitement insignifiante — doit être replantée au cœur de nos soucis les plus actuels. On reconnaît de plus en plus qu'elle n'est pas seulement une valeur académique, un thème distingué ou un mot de passe littéraire : elle est,

on l'a dit, « un style de vie ». L'expression va loin. Ainsi la culture, comme tout ce qui est style, tient à l'ingénuité intime de l'esprit, à sa profonde originalité. Comme tout ce qui est style, elle est de l'homme même. De la culture ainsi comprise dans son acception intégrale, le Canada français a-t-il pris conscience ? S'il s'agit d'une prise de conscience obscure, assimilable, jusqu'à un certain point, aux manifestations essentielles de l'instinct de conservation, notre histoire est là pour répondre oui. Si, en revanche, il s'agit d'une prise de conscience exacte, il est évident qu'un tel résultat n'est pas encore atteint, puisqu'il est possible d'émettre des opinions opposées sur ce qui constitue l'âme de notre culture.

L'âme de notre culture, quelle est-elle ? Telle est la question vraiment importante. Avant d'y répondre, il est nécessaire de se rappeler quelques définitions.— D'abord, c'est inexactement, me semble-t-il, qu'on parle de *civilisation* française, américaine ou autre. Il n'est de civilisation qu'humaine. J'inclinerais assez volontiers, pour ma part, à considérer la civilisation comme une Idée platonicienne; de cette Idée, les différentes cultures nationales seraient des interprétations particulières, des réalisations plus ou moins pures, assez fragmentaires parfois, parallèles souvent et toujours d'une diversité nécessaire.

La civilisation, donc, se situe sur le plan de l'universel humain; la culture nationale est la voie qui permet, non pas à l'homme, mais à tel homme concret, d'atteindre ce plan.

Aussi bien, la définition de la culture des Canadiens français dépend de celle de leur caractère national. Ici s'impose la distinction de deux réalités qui se nouent en chacun. On confond *nation* et *patrie*. C'est à tort. Elles sont choses distinctes. Tandis que la patrie, c'est le sol et le sang, c'est-à-dire une réalité à la fois terrienne et charnelle, la nation, c'est un contact tout spirituel, c'est-à-dire un ensemble de « vibrations » que ne sauraient limiter ni le sol ni le sang, et dont la commune mesure est l'esprit, l'esprit seul. — Évidemment, il ne s'agit pas d'opérer dans l'homme une séparation artificielle; ce qui importe, c'est de voir clair, c'est de distinguer le plus nettement possible pour unir le plus étroitement possible. — La conclusion? Elle est naturelle. Les Canadiens français — leur nom, d'ailleurs, l'indique — trouvent leur patrie dans un coin de la terre canadienne, la plupart dans le Québec; leur nation est la nation française, univers spirituel dont ils font partie. Remarque: il n'est pas du tout question de faire de la culture des Canadiens français quelque chose comme une « province » de la culture française; pour qu'il y ait « province » dans l'ordre de la culture, il faudrait que l'on reconnût une capitale à l'esprit: je n'en reconnais pas.

Les conséquences de tout cela me paraissent claires: il n'y a pas de culture canadienne parce que le Canada est une entité purement politique et qu'il n'existe pas de *nation* canadienne; il n'y a pas de culture canadienne-française parce qu'il n'existe pas, ou du moins pas encore, à mon avis, de *nation* canadienne-française; quant à la culture

étatsunienne, si estimable soit-elle, je crois que nous n'avons rien d'essentiel à voir avec elle. — Mais il existe une culture française. Je crois qu'elle est nôtre.

Je relis ces notes. Elles sont sèches; je le regrette. Elles me semblent logiques; correspondent-elles, pour autant, à la réalité? Celle-ci n'est pas encore fixée; elle se fait. Et elle se fait à même des possibles qui sont nombreux. Un de ces possibles m'a paru probable, et je l'ai adopté. Mais le dernier mot est à l'avenir: seulement, je suis désolé de ne pas le connaître.

Guy FRÉGAULT

### Réalités canadiennes-françaises

Rien n'importe plus que de découvrir la réalité canadienne et d'en considérer ensuite les leçons. En elle reposent tout le présent et tout l'avenir.

Vers les années 1920, une violente polémique ameuta nos jeunes écrivains: notre littérature serait-elle exotique ou régionaliste? De part et d'autre, on construisit de subtiles théories fondées sur des goûts momentanés. Puis le silence se fit, toute une période s'écoula. Des livres nombreux sortirent des presses. Un jour, on s'avisa de dresser un inventaire; et alors on s'aperçut que personne n'avait prévu une production littéraire aussi complètement, aussi exclusivement, aussi inten-

sément canadienne. Faits, idées, sentiments, portaient la marque de notre pays. Comment en aurait-il été autrement ? Des auteurs nés au Canada, vivant au Canada, auraient-ils pu dans le cours ordinaire des choses, écrire autre chose que de l'histoire canadienne, de la sociologie canadienne, de l'économie politique canadienne, du droit canadien, du roman canadien ? Le bon sens déconcerte souvent par sa simplicité, ce résultat était inévitable, il découlait de certains faits fondamentaux.

Maintenant le problème de notre culture se pose. Nos goûts, nos préférences, nos raisonnements, nos passions sont de peu de conséquence en cette matière. Quelques jours se seront à peine écoulés que nos articles seront tombés dans l'oubli. Mais la réalité,— la sourde, la puissante, la féconde réalité,— exercera toujours, elle, la continuité de son influence. Travailleuse obscure et obstinée, elle formera patiemment dans l'ombre nos destins et notre civilisation. On pourrait même affirmer : notre culture sera ce que la réalité l'aura faite ?

Et qu'entendre par ce mot : *réalité* ? Quelques faits très simples et très importants : tout d'abord, une âme fondamentalement française habitant notre peuple ; puis un milieu géographique : le Canada ; puis une ambiance anglaise d'une force terrifiante ; puis une religion particulière, le catholicisme, et un passé, c'est-à-dire une histoire.

Voilà les éléments cardinaux de la réalité canadienne-française ; voilà le moule dans lequel sera coulée notre culture ; voilà la charpente et le plan

de notre bâtiment. Nous pouvons aimer ces grands faits ou non. Mais notons le bien: il n'est pas en notre puissance de les modifier, sauf le troisième peut-être, la religion; ils sont hors de l'atteinte des hommes, ils ne peuvent subir d'altération, ils se rient de nos amours et de nos haines.

Ces facteurs ne produiraient pas une culture particulière, comme ils ont produit une littérature particulière, s'il y avait dans le monde un groupement humain de même nature soumis à des conditions identiques. Mais il n'y en a pas. Alors, nous pouvons être assurés d'une originalité.

A cette originalité, il manquera certainement quelques-uns des éléments qui distinguent les grandes cultures. Ainsi, notre littérature sera d'expression française. Dans certains domaines notre part de particularisme sera grande, dans d'autres elle sera infime; sous certains aspects, notre figure ressemblera à d'autres figures, sous d'autres, non. Puis originalité n'entraîne pas nécessairement avec soi, force et splendeur; notre civilisation pourra être médiocre; il est presque inévitable qu'elle le soit quand une minorité dans des circonstances dangereuses, conduit ses affaires en Roger Bontemps; et alors il est possible qu'à cause surtout de cette médiocrité, notre originalité ne soit pas patente. Mais dans aucun cas ce particularisme n'empêchera d'atteindre l'universel. En littérature, par exemple, l'écrivain chinois atteint l'universel par le fait chinois, les types chinois, l'âme chinoise — comme l'écrivain français l'atteint par le fait français, — l'âme française, les

types français. Aucune opposition n'existe entre l'un et l'autre, mais l'un conduit à l'autre.

L'organisation et le développement de notre culture doivent reposer sur la réalité canadienne comme sur un roc vif. Ne redoutons pas trop les maladresses et les incompréhensions des hommes: la réalité a ses exigences qui conduisent même les hommes; elle commande souvent; elle requiert d'une façon péremptoire, si elle est parfois subtile, les organes, les institutions dont elle a besoin. Elle ne s'embarrasse ni des lubies de Pierre, ni des songes creux de Jean; elle sait ce qu'elle veut et elle l'obtient car sa force s'exerce toujours dans le même sens à travers les générations, avec permanence.

Ce problème en un mot contient autant de déterminisme que le grain de blé; jeté en terre, celui-ci produit un épi de blé. Mais l'épi est plus ou moins riche selon que l'homme en favorise la croissance ou en arrête le développement.

Léo-Paul DESROSIERS

# CHRONIQUES

Dans la cité

## Vers l'accomplissement

### de notre destin américain<sup>1</sup>

Voici un Cahier que tous les lecteurs de notre livraison spéciale de juin, sur l'annexionnisme, voudront se procurer. Il apporte à celle-ci une nouvelle conclusion, également fondée sur les faits, et tournée vers l'avenir.

M. Richer y expose « la situation politique actuelle en ce qu'elle marque une nouvelle étape vers l'accomplissement d'un destin logique, souhaitable, digne des efforts les plus généreux », c'est-à-dire d'un destin américain. L'auteur songerait-il à l'annexion ? Bien au contraire. « Entre le maintien de l'état présent de nos relations constitutionnelles et politiques avec la Grande-Bretagne et l'annexion du Canada aux États-Unis, écrit-il excellemment, il y a place pour une autre perspective plus conforme aux exigences de notre dignité nationale. Il ne faut pas croire que lorsque le Canada échappera à la tutelle de Londres, il devra nécessairement s'unir à la République voisine. Il importe au contraire de *nous habituer à l'idée que le Canada, tout en reconnaissant les obligations que sa situation géographique et économique lui impose, peut vivre libre et prospère, en collaboration avec les États-Unis.* »

---

<sup>1</sup> Par Léopold Richer. Cahier No 3 de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval. Aux Éditions du Cap Diamant, Québec, 1941.

La guerre actuelle nous aurait donc rapprochés de l'indépendance ? A première vue il n'y paraît point ! Depuis deux ans les décisions majeures sont prises les yeux fixés sur l'intérêt britannique plutôt que sur l'intérêt canadien, et la direction de nos propres affaires nous échappe : on dirait que nous venons de faire un pas en arrière et que nous nous sommes laissé enchaîner pour vingt-cinq ans au moins. Mais M. Richer met en lumière une autre série d'événements — ces rencontres, ces conversations officieuses ou officielles « au cours desquelles la solidarité permanente du Canada et des États-Unis a été consommée ». Par exemple, « l'accord d'Ogdensburg marque, de la part du Canada, le début d'une politique proprement américaine et, de la part des États-Unis, l'admission, à la face du monde, qu'ils sont aussi intéressés à la défense du territoire canadien qu'à la protection du leur ». Et M. Richer conclut, avec clairvoyance et courage —

. . . le Canada, tout en participant à la guerre d'Europe pour des fins idéologiques et des intérêts matériels que le premier ministre canadien a souvent exposés, a suivi une politique de collaboration de plus en plus étroite avec les États-Unis. La collaboration a été définitivement scellée par la signature d'une entente permanente de défense conjointe. Pour l'instant, cette révolution politique, car c'en est une, et de la plus haute importance pour nous, est masquée par l'assistance canado-américaine à la Grande-Bretagne. Mais lorsque les fumées des batailles se seront dissipées et qu'il s'agira, pour le Canada, de revenir à la vie normale et de reprendre le cours de sa destinée, il s'apercevra que quelque chose de fondamental aura été modifié : il sera devenu nation américaine, avec tous les risques et tous les espoirs que cela comprendra.

Certes la situation comporte des risques et l'auteur ne songe pas à nous les cacher. Ainsi à la

suite de l'entente de Hyde Park, l'économie canadienne et l'économie américaine sont dans « une solidarité étroite, méticuleuse, et sous certains aspects gênante ». Cette sujétion disparaîtra-t-elle avec l'après-guerre ? Le fait est douteux. D'un autre côté, le projet de canalisation du St-Laurent et celui d'une route militaire américaine à travers la Colombie canadienne menacent directement la souveraineté canadienne.

Mais dans l'ensemble, les espoirs l'emportent, puisque nous serons enfin sortis du bournier colonial. La première grande guerre nous a laissés autonomes — du moins en théorie;— la seconde nous rendra libres. *La déclaration de guerre* (de septembre 1939), écrit fortement M. Richer, *a été une véritable déclaration d'indépendance*.

Les Canadiens français choisiront-ils ce moment pour se faire plus royalistes que le roi, plus britanniques que les Anglais, et vont-ils tenter de barrer la route à l'avenir ? Certains d'entre eux s'y essayent. Ils multiplient depuis deux ans les genuflexions devant la Couronne britannique, « protectrice de la minorité contre les empiètements de la majorité ». Cette prétendue prudence est en réalité de l'infantilisme politique, et elle est le fruit d'une grande illusion, car —

L'histoire n'attribue pas ce rôle à la Couronne britannique. Pour ne citer qu'un exemple éclatant et récent, les Franco-ontariens doivent surtout à eux-mêmes, à leur esprit de résistance, à leur magnifique persévérance dans la lutte, d'avoir fait reconnaître leurs droits scolaires. On ne voit pas quelle protection la Couronne britannique a accordée à la minorité franco-ontarienne . . .

Que les Canadiens français, « initiateurs de tous les grands mouvements politiques, de toutes les réelles réformes sociales, de tous les progrès vers une liberté plus grande » au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, n'abdiquent point « ce rôle difficile, il est vrai, mais glorieux . . . » (Henri Bourassa.)

Il y a cependant une question que nous continuons de nous poser : à quoi peuvent se rattacher les Anglo-Canadiens quand ils cessent de penser colonielement ? Par la force de quelle tradition, par le miracle de quelle création l'Anglais de la Saskatchewan, de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick, une fois émancipé de la tutelle britannique, restera-t-il canadien et enraciné au Canada ? Il faut posséder une culture collective singulièrement personnelle et caractérisée pour pouvoir résister, le cas échéant, à la géographie, à des intérêts économiques immédiats, et à ces formidables centres d'attraction, New York et Chicago. Jusqu'ici, dans la conscience anglo-canadienne, c'est Londres qui servait de point d'appui. Le jour où Londres aurait perdu son attrait, son prestige ou sa force, Ottawa serait-il de taille à la remplacer comme capitale réelle ?

L'étude de M. Richer, comme toutes celles qu'il a déjà publiées, est caractérisée par une information étendue, une fidélité inaltérable aux idées de patrie et de dignité nationale qu'il a choisi de défendre et qu'il n'abandonne point au moment où leur succès semble compromis, et une volonté encore plus rare de penser vrai et dur.

André LAURENDEAU

### Vie de l'esprit

#### Lettres amicales

Si nous parlions un peu des questions de l'enseignement, mon cher ami ? Non pas en marge de l'excellente enquête que vient de publier le père Ledit sous le titre de *Politique et Éducation*. Non pas non plus de façon *ex cathedra*, comme font les primaires prétentieux, mais, tout simplement, en profanes que nous sommes tous les deux. Au reste, est-il besoin d'avoir professé pendant vingt ou trente ans pour émettre une opinion sur les problèmes de l'enseignement ? Beaucoup de bonzes le prétendent. Comme je les comprends ! Cet argument miteux est pour eux un retranchement, une sauvegarde ; ils évitent ainsi toutes les observations qui leur déplaisent, qui dérangent leurs routines et leurs habitudes.

J'ignore si vous partagez mon sentiment, mais c'est toujours le cours secondaire qui m'a le plus vivement intéressé. L'école primaire est un éveil au savoir ; elle initie à peu près uniformément les jeunes cerveaux aux connaissances essentielles. A l'autre bout de l'échelle, c'est l'université, dont le but premier est de former des hommes à certaines spécialités bien déterminées, dans un but précis. Entre les deux, c'est le cours secondaire, qui est un ensemble théoriquement équilibré, destiné à ouvrir des horizons sur le monde de la culture, de la science et de l'art. C'est la discipline propre à

l'humaniste, c'est-à-dire à l'homme total, soucieux de développer harmonieusement toutes ses virtualités et de s'épanouir librement. Ambitieux idéal, qui n'est pas toujours atteint, certes, mais qui n'est jamais perdu de vue.

J'ai la bonne fortune, mon cher ami, d'avoir sous les yeux un mémoire miméographié d'une trentaine de pages, intitulé *Notre enseignement*. Ces réflexions ne connaîtront pas sans doute la publication, en tout cas pas sous leur forme actuelle. Elles sont l'œuvre de multiples échanges de vues entre de jeunes professeurs qui joignent à l'expérience pratique de l'enseignement des vues générales sur toutes les connaissances humaines et un remarquable esprit de synthèse. J'ai reconnu sans peine le style du rapporteur, qui fut l'un de mes professeurs et qui, dès ce temps-là, mettait à l'essai les méthodes qu'il a depuis systématisées. S'agit-il d'une révolution? Loin de là. Il s'agit d'un cours strictement classique, débarrassé toutefois du formalisme qui l'encombre présentement et enrichi d'un esprit neuf, original et hardi.

En quoi consiste donc cette réforme, me demandez-vous? Je vous dispenserai des détails et ne vous en donnerai que les grandes lignes, ne me privant pas de vous ramener fréquemment au texte même du mémoire. Mais sachez d'abord qu'il ne s'agit pas d'un mieux qui est l'ennemi du bien ni d'une séduisante chimère. Dès cette année, deux collèges de la province de Québec se mettront à l'œuvre et modifieront peu à peu la structure et le contenu de leur cycle d'études. C'est un début, c'est le stage de l'expérimentation. Quand l'expé-

rience sera concluante, d'autres collègues s'empres-  
seront d'emboîter le pas.

Il y a d'abord deux observations fondamentales  
qui éclairent en partie le problème. La première  
est d'ordre psychologique, ce qui laisse déjà deviner  
l'importance primordiale qu'elle revêt dans l'éla-  
boration d'un programme d'enseignement. Les  
études doivent être adaptées à l'âge de l'enfant ;  
quand je dis les études, je sous-entends à la fois  
les matières et les méthodes. Autrement, il y a  
risque de manquer le but ; sans cette adaptation  
indispensable, le professeur perd son temps, et  
l'élève davantage. Or, tout le monde reconnaît  
aujourd'hui, pourvu qu'on se donne la peine d'y  
penser, qu'il y a trois étapes très nettes dans  
l'évolution du garçon :

« 1.— L'enfance, où il est tout occupé à adapter  
ses automatismes, ses habitudes, au monde exté-  
rieur ; son bagage intellectuel se réduit à des idées  
toutes faites ;

« 2.— L'adolescence psychologique, qui apparaît  
un peu plus tôt que les signes extérieurs de la  
puberté et se poursuit un peu au delà de l'adole-  
scent physiologique. Le garçon devient son propre  
problème ; il cherche à s'harmoniser, à faire son  
unité intérieure, il organise sa vie consciente, sa  
conception du monde. A cet âge seulement se  
manifeste le goût esthétique. Tous les psychologues  
confirment aujourd'hui cette constatation que  
faisait déjà Aristote : « Ils (les adolescents) préfè-  
rent de beaucoup le *beau* à l'*utile* ».

« 3.— La jeunesse enfin, où le jeune homme,  
après s'être fait lui-même, trouve sa place dans le

monde et organise sa vie d'être social. Il recherche dès lors l'*utile*, ce qui lui *servira* à jouer son rôle d'homme dans l'aventure humaine.»

Voilà donc, mon cher ami, ce qui nous amène à formuler notre deuxième observation: à ces trois étapes doit correspondre un enseignement différent. Le primaire apprend à l'enfant à parler correctement, à écrire, à lire, à compter. Le secondaire lui révèle les moyens d'harmoniser sa personne. Le supérieur procure au jeune homme les techniques spéciales qui lui permettront de faire sa vie.

Or, l'inconvénient qui paralyse toute l'économie du système, c'est que dans la province de Québec, le garçon commence son cours classique à l'âge de 14 ans et 4 mois en moyenne, alors que c'est vers 11 ans qu'il atteint le deuxième stage pédagogique. Il s'ensuit qu'à 21 et 22 ans, il en est encore à étudier des thèses de philosophie, alors qu'il devrait normalement recevoir un enseignement spécialisé qui lui donnerait la légitime satisfaction de se préparer immédiatement à son existence d'adulte. Les pédagogues ont donc présentement la tâche de diminuer de plus en plus l'écart entre l'âge idéal et l'âge réel, en réorganisant le primaire, qui est de toute évidence alourdi de matières dont il ne devrait pas s'occuper et qui congestionnent vainement l'enseignement.

J'ignore si votre curiosité est satisfaite, mais je ne veux pas vous écrire trop longuement. Il y aurait beaucoup à dire sur la distinction des divers enseignements et la nécessité des cours parallèles, sur la sélection des élèves et sur l'octroi de bourses.

Cette réforme admet le bien-fondé de la bifurcation, mais elle la préconise, non pas par option, mais par orientation. Il est assez ridicule de laisser à un enfant le choix des matières qu'il désire apprendre; il lui est impossible d'opérer un choix judicieux, il est infiniment préférable que ce soit le maître qui en décide, après avoir fait subir à l'élève une série de tests qui écartent les principaux dangers d'erreurs.

La culture n'est pas une activité gratuite, une élégance recherchée, un dilettantisme de bonne compagnie. Elle est, dans la perspective catholique qui est nôtre, « une technique humaine au service de l'esprit créateur de l'homme dans l'édification d'une société chrétienne. C'est cela que recherche toute forme d'éducation, et que l'enseignement secondaire veut réaliser dans sa plus haute perfection ». Pour y arriver, au lieu de systèmes abstraits qui masquent les réalités, présenter aux élèves des objets concrets, puis, les amener à exercer eux-mêmes sur ces objets concrets leur puissance d'analyse et de synthèse, travail dont il faudra leur faire éprouver la nécessité de l'accomplir en équipe.

Pour bien faire saisir l'esprit de cette méthode générale, qui se répartit en trois temps, je m'excuse de recourir une fois de plus au texte même du mémoire; vous en saisirez aussitôt l'indéniable justesse:

« a) la présentation de l'objet, faite par le professeur: quelques mots latins, un mouvement historique, introduction à une œuvre littéraire,

position d'un problème scientifique ou philosophique;

«b) l'analyse faite par l'élève, en collaboration avec ses condisciples, sous la direction (maïeutique) du professeur. Feu nourri de questions pour les plus jeunes, questionnaires pour les aînés. Cette analyse crée inconsciemment l'habitude;

«c) la systématisation, collaboration spirituelle de l'élève et du professeur; c'est le moment éducatif par excellence, où ce dernier façonne vraiment à son image l'esprit du disciple. Toutes les expériences partielles de l'analyse, sans lien encore souvent dans l'esprit du jeune homme, il les intègre dans une pensée systématique. Le travail pour autant n'est pas terminé, et l'élève ne possède pas encore cette synthèse, tant qu'il ne l'a pas lui-même recréée dans une œuvre personnelle . . .»

N'est-ce pas, mon ami, que nous souhaiterions recommencer nos études classiques sous la direction de maîtres imbus de cet esprit nouveau et rompus à des disciplines combien plus souples que celles auxquelles nous avons été soumis? Cette méthode générale trouve son application dans toutes les matières. Au lieu de faire pâlir des petits bonshommes de 12 ans sur les règles de grammaire latine, n'est-il pas préférable de leur présenter des textes, faciles il va sans dire, que le professeur s'emploie à leur expliquer? De cette analyse verbale et structurale, ils acquerront ainsi, comme en se jouant, l'orthographe, l'ordonnance de la phrase et le pittoresque des expressions ou des situations. Il en va de même dans les classes de lettres; le maître situe un texte littéraire, il expose

sommairement les connaissances indispensables pour le comprendre et le goûter. Puis il demande aux élèves de préparer eux-mêmes une analyse. C'est en classe que s'opposeront et se discuteront ces divers points de vue. Travail de création et de recherche, qui repose des appréciations toutes faites des manuels, où il est d'avance entendu que Racine était tendre, Boileau grincheux et Molière hypocondriaque.

En ces dernières années, nous avons beaucoup entendu parler du milieu. Idée très juste au reste. Elle est à la base d'un enseignement concret. C'est ainsi qu'en instruction religieuse, au lieu de plonger les adolescents de cinquième et de quatrième dans les splendeurs abstruses du dogme, on leur enseigne la liturgie, ce qu'ils voient toutes les semaines à l'église paroissiale, puis la vie de Jésus. En deuxième et en première viendra l'histoire de l'Église, qui est l'idéal du Christ réalisé par les hommes. Enfin en philosophie, ce sera le temps d'aborder le dogme et la morale, d'accord avec l'étude des principales thèses de la scolastique.

Avant de clore cet entretien, permettez-moi, mon cher ami, d'ajouter un autre exemple de cette méthode qui mérite beaucoup d'éloges. A partir du milieu humain, voyez l'agencement de l'enseignement d'une année à l'autre, durant les huit années du cours :

Sixième: le milieu immédiat, c'est-à-dire le Québec.

Cinquième: le Canada et l'Amérique.

Quatrième: le Canada et l'Europe moderne.

Troisième: la formation de l'unité occidentale: de la Grèce au moyen âge.

Seconde: la culture gréco-latine: les hommes et les institutions. La peinture et la sculpture.

Première: la culture gréco-latine (*suite*): les hommes et les institutions. La musique et la chorégraphie.

Philo I: philosophie scolastique. Les civilisations non occidentales. L'architecture. Géographie économique.

Philo II: philosophie scolastique. Histoire des idées. Civisme. Économie politique.

Un enseignement parallèle pour le milieu physique s'attache également à cette méthode concentrique. Il faut, mon cher ami, espérer beaucoup de cette réforme, modeste en apparence, mais dont les résultats sont susceptibles d'opérer le redressement qui s'impose et que nous attendons de nos éducateurs.

CANDIDE



### La bibliothèque des enfants

C'est une initiative dont nous n'avons pas encore parlé et qui mérite d'être signalée. On trouve généralement les Canadiens français plus riches de bonne volonté que de réalisations concrètes; la Bibliothèque des Enfants fait pour une fois mentir cette croyance, car si la bonne volonté et un généreux dévouement sont à sa base, les résultats sont fort tangibles et réconfortants.

On a pu constater, par exemple, que les petits Canadiens français ne demandent qu'à lire et à s'instruire. Fondée en 1937, la Bibliothèque des Enfants, à Hochelaga, s'adresse surtout aux enfants des familles modestes, où l'on n'achète pas de livres. Or, comme des affamés, ces enfants se sont jetés sur la nourriture offerte; ils viennent, accompagnés des petits frères et des petites sœurs: de 2 ans et plus. Il y a des albums d'images pour les tout petits — on passe se laver les mains au lavabo avant d'y toucher,— et pour les plus grands, les livres les plus divers. Il y a même des livres de références que les enfants peuvent consulter tous les après-midis. Le tarif d'abonnement ? cinq sous par année . . .

Les 3,000 volumes de la bibliothèque ont eu en juillet une circulation moyenne de 187 par jour. Pour les enfants des autres quartiers, qui ne pourraient se rendre sur place, il existe un système de *caisses voyageuses*: neuf caisses se promènent ainsi, distribuant plus de 600 volumes échangés tous les deux mois. Elles se rendent jusqu'à Vaudreuil.

Et les enfants l'aiment, leur bibliothèque. Ils disent eux-mêmes que ça les empêche de « courailler les ruelles », et souvent annoncent qu'« on est arrivé premier » grâce à telle ou telle lecture qui a aidé à préparer les devoirs. Une fois entré dans une maison, le livre passe entre toutes les mains; c'est qu'en attendant l'époque où les parents feront lire leurs enfants, ce sont ici les enfants qui font lire leurs parents. (L'école des parents, ô Fridolin! . . .)

Une seule bibliothèque pour enfants dans Montréal, c'est évidemment loin d'être suffisant. Ce qui est étrange, c'est qu'avant le dévouement des quelques personnes qui fondèrent celle-ci, puis la maintinrent en vie, il n'y avait rien du genre chez nous. Comment a-t-on pu se passer si longtemps de ce moyen de relèvement intellectuel ? Ces enfants, en fréquentant la bibliothèque, prennent l'habitude de lire, le goût d'apprendre encore du nouveau ; leur cerveau se meuble de connaissances, les classe, les soupèse. Et plus tard, ce sera autant de jeunes gens, puis d'hommes et de femmes, qui penseront, qui jugeront. Sans vouloir exagérer, car tous ne deviendront pas pour autant des « intellectuels », et compte tenu de leur milieu, plus ou moins propice, comme des capacités de leur esprit, variables à l'extrême, on peut dire que sera née cette *curiosité intellectuelle* qui nous fait aujourd'hui si cruellement défaut.

L'existence de la Bibliothèque des Enfants a d'autres avantages. Mais je crois que celui-ci est de beaucoup le plus important et mérite que les Canadiens français encouragent cette œuvre par tous les moyens. Que la maison d'Hochelaga décuple le nombre de ses livres et leur circulation, qu'elle ouvre des succursales aux quatre coins de la ville ; il n'est même pas interdit d'imaginer, par l'hypertrophie du système des « caisses », des bibliothèques roulantes qui sillonneraient toutes les campagnes québécoises. Bref, c'est une œuvre qui peut et qui doit grandir.

Gh. L.

## LES LIVRES

### On disait en France

Par Paul Péladeau. Un reportage. Éditions Variétés, Montréal, 1941.

Le témoignage que porte l'auteur sur la situation de la France dans les semaines qui ont précédé la débâcle finale possède une valeur particulière. Jeune Canadien à son premier séjour à Paris, il a eu néanmoins le privilège qui n'est pas commun de vivre l'entourage dans d'hommes politiques et surtout d'écrivains qui ont exercé un rôle indiscutable sur le destin de leur pays. Le seul inconvénient, c'est que les circonstances l'ont amené à ne frayer qu'avec des gens qui représentaient un secteur bien défini de l'opinion française. Reçu dans les salons que fréquentaient les nationalistes et les disciples de l'*Action française*, il n'a pu connaître à fond qu'un aspect de la situation. Toutefois, comme ces hommes ont fortement influencé l'état d'esprit général, il est révélateur de connaître leurs sentiments et l'orientation de leur pensée politique. Péladeau s'est entretenu avec Muarras, Mauriac, Duhamel, Lacretelle, avec Paul Hazard et l'historien Pierre Gaxotte, avec le futile Henry Bordeaux et des écrivains d'un grand talent et d'un caractère douteux comme Bernard Fay et Thierry Maulnier. De toutes ces conversations, habilement présentées, il se dégage une vue intéressante sur un coin de l'horizon intellectuel français.

L'auteur, et c'est là son grand mérite, ne s'est pas contenté d'être un annaliste fidèle. Il a, lui aussi, participé au drame, il a connu les émotions collectives d'un peuple en désarroi, il a éprouvé les angoisses et les menaces de la fuite éperdue devant l'envahisseur. Grâce à lui, nous revoyons des scènes d'une grande tristesse, ces scènes inoubliables qui ont marqué l'entrée dans la nuit d'un grand pays. Paul Péladeau sait écrire et il sait composer. Il maintient tout au long de son récit un intérêt constant, par une habile disposition de sa matière et une présentation des faits très vivante. Parmi les innombrables livres que beaucoup de gens se sont crus obligés d'écrire sur les malheurs d'un pays que nous aimons, *On disait en France* est l'un des trois ou quatre bouquins qui resteront, parce qu'ils réussissent à dépasser l'actualité et l'éphémère et qu'ils contiennent des éléments de pensée durables. C'est le premier ouvrage d'un jeune écrivain dont nous devons attendre beaucoup.

A. C.

## Les pages immortelles de Pascal

*Choisies et expliquées par François Mauriac, de l'Académie française. Edition de la Maison française (New-York) et Editions Bernard Valiquette (Montréal), 1941.*

Ce qui fait l'intérêt particulier de ce recueil, c'est qu'il nous offre une introduction d'une trentaine de pages due à la plume de Mauriac qui est, des écrivains contemporains, l'un des plus susceptibles de saisir en profondeur le sens de l'humanisme pascalien. Tous deux possèdent en effet une vision désespérée du monde où ils se sentent perdus, où ils se raccrochent d'une main tremblante à la vérité de la Révélation. Ce christianisme est triste, il ne rend pas compte de la joie irradiante et éternelle de l'Incarnation. Le jansénisme est en effet une maladie de l'esprit, un mal insidieux qui corrompt ce qu'il atteint. Tout se résume, pour Pascal, à la terreur panique de perdre la grâce possédée. Il se sent plus en sûreté, note Mauriac, dans la maladie et bénit les infirmités de le mettre à l'abri de toute convoitise. « Le catholicisme n'est pas cette geôle inhumaine; Dieu n'est pas qu'un impitoyable justicier ».

Ces pages de Pascal nous remettent sous les yeux les textes essentiels du grand philosophe mystique. Nous y retrouvons sa très belle *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, ses remarques merveilleusement pertinentes sur l'esprit géométrique, des lettres à Mlle de Roannez, des passages des *Pensées* et des extraits, très brefs, des *Provinciales*. Ce petit volume nous laisse sur notre appétit, mais nous n'avons qu'à nous reporter aux éditions complètes des œuvres de Pascal. Il sert néanmoins d'introduction à un public peu averti. A ceux qui redouteraient un auteur aussi grave, est-il nécessaire de dire qu'il n'y a pas un écrivain du xvii<sup>e</sup> siècle dont la langue ait moins vieilli. C'est un maître du français qui nous invite à réfléchir sur les problèmes fondamentaux de la vie; les morceaux choisis par M. Mauriac sont admirables de clarté et de justesse.

A. C.

## En deux mots

### Une bassesse

Qu'en un moment où les profits des grandes corporations, quoique limités par l'État, sont du moins considérables et où, si l'on parle surtout de guerre, l'on songe principalement à ses affaires; où l'on boit et laisse boire comme rarement la chose s'est produite auparavant; où les clubs de nuit, les

salles de spectacles sont remplis comme jamais ils ne le furent parce que chacun, incertain du lendemain, entend profiter du jour d'aujourd'hui: qu'en un pareil moment l'élément impérialiste du Montréal anglo-canadien s'objecte à ce qu'on dépense cent mille dollars pour célébrer, petitement, le troisième centenaire de la Métropole, ce n'est point économie, mesquinerie ou laderie de millionnaire, c'est pur et simple fanatisme.

Nous espérons que les autorités municipales passeront outre à ces indignations de bas étage, et sauront donner aux fêtes un peu de l'éclat qu'elles auraient dû avoir.

### Et de deux... protestations !

La C.T.C.C. proteste encore auprès du gouvernement fédéral au sujet de l'assurance-chômage. M. Charpentier l'avait fait en avril dernier à cause de l'allocation uniforme accordée aux pères de famille, quelles que soient leurs charges de famille (cf. l'ACTION NATIONALE de mai, p. 416 et de juin, p. 585) et il n'y a pas encore de signes qu'on l'écouterait; il recommence cette fois (le *Devoir*, 1er octobre) parce que ni à la Commission d'assurance-chômage, ni au comité consultatif de l'assurance-chômage, ni à la commission nationale de placement la C.T.C.C. n'obtient un représentant alors que les autres organisations ouvrières « les plus représentatives » en ont. Autant que le sabotage de la famille, le sabotage du syndicalisme catholique par le pouvoir central n'était-il pas à prévoir et M. Charpentier n'a-t-il pas été averti cent fois, avant qu'il ne prit attitude en faveur d'une loi d'assurance-chômage fédérale, que cela serait ? M. Charpentier ne savait-il pas avant le 1er octobre que les syndicats catholiques sont *persona non grata* à Ottawa, que les unions internationales y font la pluie et le beau temps ? Si nous profitons de tous ces événements pour montrer que nos prévisions étaient justes sur cette question, ce n'est pas pour le plaisir de montrer que nous avons raison, mais pour que la leçon profite à l'avenir à tous et pour que les syndicats catholiques en particulier touchent du doigt qu'en matière de législation sociale, pour ne pas parler du reste, ce n'est pas à Ottawa, mais à Québec qu'il faut aller frapper, qu'il faut persister à frapper même si l'on n'y obtient pas aussi vite ce que l'on veut.

### Cheval de Troie ?

« La majorité des provinces ont cédé au gouvernement fédéral, pour la durée de la guerre, leurs deux principales sources de revenus, soit l'impôt sur le revenu et l'impôt sur

les corporations,» écrit M. Edouard Laurent dans un article à l'*Action catholique*. Elles ont accepté dernièrement les propositions du ministre des Finances, l'honorable Ilsley. Or il se trouve que ces propositions « ont une ressemblance étrange avec les principales recommandations du rapport Sirois ». C'est-à-dire qu'elles portent une atteinte directe à l'autonomie provinciale. Aussi M. Laurent a-t-il raison de conclure : tout cela nous fait penser « à l'histoire du cheval de Troie. Les politiciens le font entrer dans la place pour des motifs de patriotisme; ceux qui se préoccupent de la survivance canadienne-française le regardent avec crainte, car ils savent tout ce qu'il peut cacher d'inquiétant pour notre avenir. » Redoutons les Grecs, et réapprenons à refuser leurs présents!

### Congrès de la coopération à Joliette

Le troisième congrès des coopérateurs du Québec se tiendra à Joliette les 7, 8 et 9 novembre prochain. Ce congrès est organisé par le Conseil supérieur de la Coopération. Cette année le thème principal de ces assises sera l'*assurance coopérative*.

L'assurance coopérative constitue une force économique considérable qui attire présentement l'attention de tous les chefs des mouvements coopératifs nationaux. « Le plus grand besoin actuel dans le mouvement coopératif est de mobiliser notre argent coopérativement au moyen de l'assurance et des autres organisations financières coopératives » déclarait récemment M. E. R. Bowen, le secrétaire général de la Cooperative League des États-Unis. Au Canada comme aux États-Unis le mouvement coopératif ne saurait se désintéresser de cette puissance économique qu'est l'assurance. C'est pourquoi le congrès de Joliette aura un *caractère pratique et réaliste*.

¶ Que tous les coopérateurs de la province s'organisent pour disposer de leur *week end* afin d'être présents aux assises de Joliette, les 7, 8 et 9 novembre prochain. Toutes les forces coopératives participeront à ces délibérations de première importance.

Pour tout renseignement concernant le congrès de Joliette, s'adresser au Secrétariat du Conseil supérieur de la Coopération, Québec, P.Q.

LANGAGE DE CHIFFRES

**\$3,010,000**

de Nouvelles Assurances  
souscrites durant les  
neuf premiers mois  
de 1941

Augmentation de

**64%**

Sur la période correspondante de 1940  
2018 Nouveaux Assurés



**VERITABLE  
REVEIL NATIONAL**



**LA LAURENTIENNE**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social : Lévis, P.Q.

La

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts, de remises ou de recouvrements, à l'étranger comme au Canada, ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.

•  
Actif, plus de \$160,000,000  
534 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

AVEC GOUT ET ECONOMIE  
MEUBLEZ VOTRE DEMEURE  
AUPRES D'UNE MAISON DE  
CONFIANCE. —————

33 ANS  
DE SERVICE  
CONSCIENCIEUX



4020 est, rue Ste-Catherine,

● FR. 0828

**PHOTOS  
COMMERCIALES  
DESSINS  
CLICHÉS**

**JOUR ET NUIT  
BEIair 3984\***

**LA PHOTOGRAVURE  
NATIONALE  
LIMITÉE**  
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

• ALLEZ CHOISIR CHEZ LES **TAILLEURS**

**JOLY** les nouveaux tissus et les  
modèles nouveaux

269 est, rue Ste-Catherine,  
BEIair 3126 Montréal

**TECHNOLOGIE D'AJUSTAGE MECANIQUE**  
Par M. MARC GIAUQUE  
*Instructeur en chef des Ateliers d'ajustage  
à l'École Technique de Québec*  
Prix de vente: \$1.50; par la poste, \$1.60

**EN VENTE A L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC**  
185, Boulevard Langeller, Québec

**COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES  
LIMITÉE**

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels  
Prêts aux membres : \$7,300,000.00

SIEGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine  
Montréal

# LES AMIS DE LA REVUE

**AUBE, Philippe**  
AVOCAT

152-est, Notre-Dame  
HA 5877

**LANGELIER & FILS, Ltée**

MATÉRIAUX de PLOMBERIE

FR 3212

**BABINEAU, E.**  
ÉPICIER

1382-est, Ontario  
CH 0455

**LATULIPPE, N.**

TULIPPE & PAYSANNE

CRAVATES

**BEAUSOLEIL, E.**  
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain  
CH 3712

**LEMIEUX, R.**  
MERCERIES

1655-est, Mont-Royal  
CH 9653

**CHAUSSE, Fernand**  
AVOCAT

152-est, Notre-Dame  
HA 7235

**MALO, Euclide**  
DENTISTE

418-est, Sherbrooke  
LA 0075

**CORPORATION DE PRET  
ET REVENU**

934, est Ste-Catherine  
PL 1510

**MASSE, Paul**  
AVOCAT

152-est, Notre-Dame  
BE 1971

**COURTOIS Frères**  
ASSURANCES ENRG.

1285, Visitation  
CH 3195

**MERCIER, Jean**  
AVOCAT

152-est, Notre-Dame  
LA 9653

**CYR, Edouard**  
MODELEUR

1427, Maisonneuve  
AM 8984

**PHARMACIE ROULEAU**

3719 Adam  
FR 6000

**DUBORD, Lucien**  
ÉPICIER

1889, Cartier  
CH 0247

**RHEAUME, Z.**  
BOUCHER-ÉPICIER

2662, Springland  
FI 2380

**FOURNIER, Albert**  
Procureur de brevets d'invention  
934-est, Ste-Catherine  
HA 4548

**ROY, J.-OMER**  
BIJOUTIER

1658-est, Mont-Royal  
AM 2618

**LALONDE, Charles**  
BOUCHER-ÉPICIER

5279, Gatineau  
AT 1191

**SANSOUCY, Arthur**  
BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga  
CL 2839

# LES AMIS DE LA REVUE

**Docteur V. ARCHAMBAULT**  
MEDECIN

*3662, Adam  
FR 9855*

**Docteur René LAPORTE**  
MEDECIN

*915, Cherrier*

**DUSSAULT, J.-L.-A.**  
AGENT POUR  
L'"ACTION NATIONALE"  
*1320 est, Dorchester*

**POULIN, J.-Aimé**  
ARCHITECTE  
*63, Prospect, Sherbrooke, P.Q.  
TEL. 1391*

**GAUTHIER, Art.**  
EPICIER-BOUCHER  
*3461 est, Ste Catherine  
AM 3015*

**SALVAIL, Albéric**  
EPICIER-BOUCHER  
*3648, Adam  
AM 3031*

**GODIN, Raymond**  
AVOCAT  
*4 est, Notre Dame  
LA 1159*

**SANSOUCY, Alb.**  
EPICIER-BOUCHER  
*3946, Adam  
FA 3607*

**Docteur J.-F.-A. GATIEN**  
MEDECIN  
*4780, Adam  
CL 7220*

**VIAU, J.-L.**  
BOULANGER  
*2609, Orleans  
CH 3911*

• • •

Avec les hommages de  
**VOLCANO LIMITEE**

(Chalifoux & Fils Limitée)

manufacturiers de Foyers Mécaniques, bouilloires,  
fournaises et réchauds.

●  
Usine : — ST-HYACINTHE, P.Q.

—  
Administration et vente : — 1106 Côte Beaver Hall,  
MONTREAL, P.Q.

—  
Wilfrid Girouard, vice-président et gérant général.

**Vous trouverez chez nous, et à bon compte, tout ce qu'il faut pour meubler votre résidence.**

●  
Maison établie  
depuis 40 ans.

● Filtzroy 4681 ●



**LAMARRE FRERES**

3723 Notre-Dame ouest,

Montréal

Lorsqu'il s'agit de produits de l'érable,  
Exigez toujours la meilleure qualité !  
La marque "CITADELLE" est la meilleure.



Sirop d'érable "CITADELLE"  
Sucre d'érable granulé "CITADELLE"  
Sucre d'érable "CITADELLE"  
Beurre d'érable "CITADELLE"



Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers, et :

**Les PRODUCTEURS de SUCRE d'ÉRABLE**  
DE QUÉBEC

BUREAU CHEF: 5, AVENUE RÉGIN :: LÉVIS  
Entrepôt: Plessisville (Mégantic)



*Rafraîchissez-vous en buvant*

**NECTAR MOUSSEUX**

**CHRISTIN**



# **ASSURANCE-VIE**

---

## **Fonctions**

*Protection*  
*Épargne*

## **Avantages**

*Souplesse*  
*Liquidité*

## **Caractéristiques**

*Sécurité*  
*Stabilité*

---

Compagnie d'assurance-vie

**La Sauvegarde**

Siège social: Montréal